# Mercure galant (1678)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Mercure galant (1678). 1680/06.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
**utilisationcommerciale@bnf.fr**.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

(my. bs Planch.)

(49)

Le 2
33
1240
M

# MERCVRE

## GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

# LE DAVPHIN.

*IVIN 1680.*



A PARIS.

*AV PALAIS.*

ON donnera toûjours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque Mois, & on
le vendra, auſſi-bien que l'Extraor-
dinaire, Trente ſols relié en Veau,
& Vingt-cinq ſols en Parchemin.

A PARIS,

Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la
Salle des Merciers, à la Juſtice.

Chez C. BLAGEART, Ruë S. Jacques
à l'entrée de la Ruë du Plâtre,
Et en ſa Boutique Court-Neuve du Palais
AU DAUPHIN.

Et T. GIRARD, au Palais, dans la Grand
Salle, à l'Envie.

M. D. LXXX.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

# TABLE DES MATIERES
contenuës dans ce Volume.


*AVant propos,* 1
*Vers sur la Paix,* 4
*Tout ce qui s'est passé à la mort du Grand-Maistre de Malte, & à l'Election du nouveau, avec l'origine de cet Ordre,* 6
*On ne perd souvent rien pour attendre.* *Histoire,* 58
*Les Arts, les Sciences, & les Armes employez par l'Hymenée, pour le Mariage de Monseigneur le Dauphin. Comédie,* 67
*Balet des Fleurs, ou la Victoire du Lys,* 89
*Madrigal sur le Mariage de Monseigneur,* 109
*Galanterie faite à Crusy aupres de Tonnerre,* 110
*Mort de M. le Rebours,* 114
*Mort de M. de Héere,* 115

# TABLE.


*Mort de Mademoiselle Danguſſe,* 116
*Divertiſſemens donnez à Bourbon les Bains,* 116
*Lettre écrite au Mercure Galant, touchant la Lorraine Eſpagnolete,* 124
*Deſcription de la Galerie de S. Cloud, peinte par M. Mignard de Rome,* 132
*Origine de l'Ordre de l'Annonciade,* 161
*Places données à l'Académie des beaux Eſprits à Turin,* 175
*Le Naufrage. Conte,* 190
*Mariage de M. le Marquis de Lavardin, avec Mademoiſelle de Noailles,* 193
*Mariage de M. le Comte de Chiverny, avec Mademoiſelle de Sommery,* 202
*Mariage de M. de Boiſſy Conſeiller au Parlement, avec Mademoiſelle de Richebourg,* 203
*Madame Stüart fait Profeſſion dans le Convent des Carmelites,* 204
*Accouchement de Madame la Vicomteſſe de S. André, d'une Fille & de deux Garçons,* 207
*Mort de M. Emery de Provence.* 210

# TABLE.


Mort de M. de la Terriere, 212
Vers de M. Ranchin, sur la mort de Mademoiselle de Frault. 216
Les Malades d'amour. Histoire, 220
Tout ce qui s'est passé Fontainebleau, 242
Accidens arrivez pendant les derniers Orages, 254
Mort de M. Fourcault, Chanoine de l'Eglise de Paris, 258
L'Abbé de la Chaise pourveu de son Canonicat, 258
Pension donnée par le Roy à M. le Marquis de Chasteauneuf, Secretaire d'Etat, 260
Reception de M. de Beauchamp dans la place de Chancelier de l'Académie Royale de Dance, 262
Second Voyage de M. Chardin aux Indes, 266
Mariage de M. le Marquis de Lannion avec Mademoiselle de la Mark, 268
Ce qui s'est passé au Mariage du Roy de Suede avec la Princesse de Dan-

# TABLE.


*Remark*, 274

*Vers de M. le Givre sur les Mariages des Roys d'Espagne, & de Suede, de Monseigneur le Dauphin, & de Monsieur le Prince de Conty*, 284

*Présent du Roy d'Espagne à la Reyne d'Espagne*, 287

*Autre Présent du Roy de France à M. l'Electeur de Baviere*, 291

*M. le Duc de Vermeüil, conduit les Députez de Languedoc à l'Audience du Roy*, 294

*Le Desespoir amoureux, Histoire*, 296

*Mariage de M. Feuret avec Madame Doriau*, 301

*Mort de M. l'Evesque & Comte de Châlons*, 305

*Mort d'un jeune Religieux Missionnaire à S. Lazare*, 308.

*Mort de Madame la Marquise de Breauté*, 310.

*Enigme*, 314

*Autre Enigme*, 315

*Retour de M. de Louvoys à Fontainebleau*, 317

# TABLE.

*Voyage de M. le Marquis de Segnelay à Bayonne,* 325
*Eveſché de de Châlons donné à M. l'Eveſque de Cahors,* 326
*Imitation d'Horace,* 327

Fin de la Table.

---

## *Avis pour placer les Figures.*

L'Air le plus petit, doit regarder la page 58

La Planche où eſt marquée l'Annonciade, doit regarder la page 173

Le grand Air, doit regarder la page 209

La Veuë du Palais de Madrid, doit regarder la page 290

L'Enigme en Figure, doit regarder la page 317.

# MERCVRE GALANT

## *JUIN 1680.*

VOus le remarquez, Madame. Ce n'a point esté pour s'assurer du repos, que le Roy l'a voulu donner à toute l'Europe. Au lieu d'en joüir, il agit sans cesse pour

nous rendre heureux; & apres ce grand nombre de Déclarations qui ont esté toutes à la décharge de ses Peuples; apres tant de soins pour faire rendre la justice plus promptement, & pour empescher que d'autres que des Gens éclairez ne se mêlent de soûtenir les Parties; apres ses Défenses renouvelées touchant les Duels, il vient encor de donner un Edit portant peine de mort contre les Faussaires. N'avoüerez-vous pas que c'est travailler de toutes manieres

pour l'avantage de ſes Su-
jets, & que c'eſt, pour ainſi
dire, prévenir tout ce qu'ils
pourroient ſouhaiter? Ce
Prince ne ſe contente pas
de faire du bien au général.
Il en fait inceſſamment aux
Particuliers, & ayant creé
des Charges de Receveurs
Généraux des Finances de
Flandres & de Franche-
Comté, loin d'en tirer du
profit, il en a uſé comme il
avoit fait de celles de la
Maiſon de Madame la Dau-
phine, & les a données li-
béralement. Jugez, Ma-

dame, ſi la raiſon ne demande pas que dans chacune de mes Lettres je vous faſſe un court Eloge de ce Grand Monarque, quand on voit toute la France dans une continuelle admiration de ſes bontez, & qu'il n'eſt pas juſqu'aux plus ſimples Bergers qui n'en marquent leur reconnoiſſance, en s'écriant,

*EN fin le Grand LOVIS fait ceſſer nos alarmes,*
*La Paix étale icy tout ce qu'elle a de charmes,*
*Un doux calme ſuccede à des troubles fâcheux,*

*Apres un long exil nous revoyons les Jeux,*
*Tout rit dans nos Forests, dans nos Champs, dans nos Plaines,*
*On va prendre le frais sur le bord des Fontaines,*
*L'impitoyable Mars par ses cris furieux*
*Avoit banny l'amour de ces aimables Lieux,*
*Nous vivions retirez dans des Grotes profondes,*
*Ruisseau, nous n'allions plus resver pres de tes ondes,*
*On ne voyoit par tout que Bergeres en pleurs,*
*Ces Prez ne donnoient plus ny d'herbes ny de fleurs,*
*Des flots enfanglantez arrosoient nos Campagnes,*
*Un bruit presque tonnant ébranloit nos Montagnes,*

*La triſteſſe & l'horreur régnoient*
*dans nos Hameaux,*
*Et l'on n'entendoit plus Hautbois*
*ny Chalumeaux;*
*Mais d'un fameux Héros les bontez*
*plus qu'humaines,*
*En nous donnant la Paix, ont fait*
*ceſſer nos peines,*
*Tout changé de face, & tout ſemble*
*ce jour*
*N'avoir jamais ſenty que les traits*
*de l'Amour.*

Je vous parlay la derniere fois d'un Préſent que Mr le Grand-Maiſtre de Malte avoit envoyé au Roy. J'ay aujourd'huy à vous apprendre ſa mort arrivée le 29. d'Avril. Ce Grand-Maiſtre

qui s'appelloit Nicolas Cotoner, estoit Majorquin, & avoit succedé à Rafaël Cotoner son Frere, par l'élection qui fut faite de luy tout d'une voix le 23. Octobre 1663. Il a gouverné seize ans, six mois, & six jours, avec une entiere satisfaction de toute l'Isle; & sans s'ébranler des continuelles menaces des Turcs qu'il a vaincus en diférentes occasions, il a toûjours fait paroistre une prudence & une force d'esprit, dignes du rang où il estoit élevé. Enfin chargé

d'années & de gloire, & ac-
cablé de plusieurs maux, qui
faisoient souvent craindre
pour sa vie, on l'a veu con-
traint de leur ceder. Cet
accablement parut un peu
avant la derniere semaine
du Caresme. Il ne laissa
pourtant pas le Jeudy Saint
de faire la Cerémonie du
lavement des pieds; mais
sa foiblesse ayant redoublé
le Samedy 20. d'Avril, il ne
donna aucune audience à
ceux qui venoient luy sou-
haiter les bonnes Festes.
Le jour de Pasques il fit ses

devotions dans la Chapelle, & apprenant que l'on commençoit à murmurer de ce que depuis six jours on ne le laissoit voir à personne, il témoigna vouloir recevoir ses Sacremens en public. Le Jeudy 25. Mr Viani, Prieur de l'Eglise de S. Jean, qui est comme le Prélat de l'Ordre, les luy vint administrer en Habits Pontificaux, accompagné des Grand-Croix & des Chevaliers, tous un Flambeau à la main. Mr le Grand-Maistre voulant profiter de

TO MERCVRE
l'occasion qui les assembloit,
leur dit en Italien, mais d'une
voix forte & intelligible,
*Qu'il estoit bien aise de leur donner des marques de ce que sont tous les Hommes, en leur faisant voir l'état où il avoit plû à Dieu de le réduire ; qu'ayant perdu l'espérance de relever de la maladie qui l'abatoit, il les exhortoit à la paix & à l'union, & leur remettoit le Magistere qu'ils luy avoient confié, les priant de choisir parmy eux celuy qu'ils en croiroient le plus digne, &*

*qui fust assez jeune pour avoir la force de suporter cette grande Charge, & de l'exercer longtemps ; qu'il leur demandoit pardon s'il ne leur avoit pas accordé toutes les graces qu'ils avoient souhaitées de luy ; que la justice & sa conscience s'estoient seules opposées au dessein qu'il avoit toûjours eu de les satisfaire en toutes choses, & qu'il les croiroit contens de luy, s'ils le secouroient de leurs prieres.* Apres ces paroles, il s'acquita fort devotement de ce que la qualité de

Chreſtien demandoit de luy ; & en ſuite ſelon la coûtume, il nomma ſon Lieutenant pendant le reſte du temps que pourroit durer ſa maladie. Chacun luy alla baiſer la main ; & quoy qu'il viſt tout le monde attendry de ſon diſcours, il garda toûjours une égale fermeté. Il paſſa le Vendredy ſans aucun accident conſidérable, ce qui le mit en état de faire ſon dépropriëment. (C'eſt ainſi qu'on appelle le Teſtament des Chevaliers.) Le Samedy 27.

il sentit diminuer ses forces, & sa foiblesse fut telle, qu'entre minuit & une heure on luy donna l'Extréme-Onction. Il revint un peu à luy deux heures apres, & reçeut le Viatique; apres quoy il se disposa à la mort avec une constance qui répondoit à sa pieté. La nuit du Dimanche au Lundy 29. luy fut tres-fâcheuse; & comme on croyoit le voir mourir à chaque moment, on fit sonner l'Agonie dés quatre heures du matin. Il n'expira qu'à quatre heures

& demie du ſoir, & employa tout ce temps à ſe réſigner parfaitement aux ordres d'Enhaut. Si-toſt qu'il fut mort, on tint ce que l'on appelle *Conſeil complet.* Il eſt compoſé des plus anciens de l'Ordre, avec les Grand-Croix. Apres qu'on eut briſé les Sceaux du Prince défunt, on nomma un Régent, qui fut le meſme que le Grand-Maïſtre avoit choiſy pour ſon Lieutenant. On ferma les Ports, & on donna tous les ordres néceſſaires pour la Cerémonie

des Funérailles. Le Mardy 30. le Corps fut exposé tout le jour dans la grande Salle du Palais, sur un magnifique Lit de parade. Le Mercredy premier jour de May, Mr le Prieur Viani vint l'enlever. Il estoit accompagné de tout son Clergé, & précedé de la Compagnie de la Ville, Piques traînantes, & Tambours en deüil. On porta le Corps dans l'Eglise de S. Jean. On fit l'Oraison Funebre, & les derniers devoirs luy ayant esté rendus, on se prépara à l'Election

16 MERCVRE
d'un nouveau Grand-Maiſ-
tre. Cette Election ſe doit
toûjours faire le lendemain
de l'Enterrement du Mort,
autrement ce ſeroit au Pape
à le nommer. Ainſi le Jeudy
2. de May, on s'aſſembla
dans l'Egliſe, où l'on dit la
Meſſe du S. Eſprit, apres la-
quelle il n'y demeura que
les Novices & Profés de
l'Ordre. Les premiers n'ont
point de voix; mais tous les
Profés, tant Chevaliers, que
Preſtres, ou Freres ſervans,
ont droit de nommer. Pour
éviter la confuſion que pou-

roit cauſer ce trop grand nombre de voix, on choiſit trois Electeurs pour chaque Langue ; & comme la Religion de Malte eſt compoſée de huit Nations, à qui ce nom de Langue a eſté donné, l'élection du Grand-Maiſtre dépend des vingt-quatre Electeurs qu'elles choiſiſſent, en y comprenant les trois qui repréſentent l'Angleterre, & qui ſont nommez par les vingt & un des ſept autres Langues.

Celle de Provence eſt la

premiere de toutes. Elle a pour Chef le Grand Commandataire de l'Ordre. Les Grands-Prieurez de Saint Gilles & de Toulouſe ſont dans cette Langue.

La ſeconde eſt celle d'Auvergne. Elle a le Grand-Prieuré de ce nom, & le Maréchal de l'Ordre en eſt le Chef.

La France eſt la troiſiéme. Son Chef a le titre de Grand Hoſpitalier de l'Ordre. C'eſt dans cette Langue que ſont les Grands-Prieurez de France, d'A-

quitaine, & de Champagne, le Bailly Capitulaire de la Morée, & le Bailly Capitulaire Tréſorier General de l'Ordre.

L'Italie eſt la quatriéme. Elle contient les Grands-Prieurez de Rome, de Lombardie, de Veniſe, de Piſe, de Barlette, de Meſſine, & de Capouë. L'Admiral de l'Ordre en eſt le Chef.

La cinquiéme, qui eſt l'Arragon, comprend les Royaumes de Navarre, d'Arragon, & les Comtez de Catalogne, de Sardaigne,

de Rouſſillon, &c. Le Grand Chaſtelain d'Ampuſſa eſt dans cette Langue, dont le Chef a le titre de Grand Conſervateur de l'Ordre.

L'Angleterre eſt la ſixiéme. Son Chef eſt Grand Turcopolier de l'Ordre, c'eſt à dire, Colonel de la Cavalerie. Elle comprenoit autrefois les Grands-Prieurez d'Angleterre, d'Ecoſſe, & d'Irlande.

L'Allemagne eſt la ſeptiéme. Sous cette Langue, dont le Chef prend le titre de Grand Bailly de l'Ordre,

ſont compris les Royaumes de Hongrie, de Boheme, de Pologne, de Dannemarck, de Suede, & tous les Etats d'Allemagne.

La Caſtille eſt la derniere, & comprend les Royaumes de Leon, de Caſtille, de Portugal, des Algarbes, de Grenade, de Tolede, de Galice, & d'Andalouſie. Le Grand Chancelier de l'Ordre en eſt le Chef.

Je reviens à la derniere Election qui a eſté faite. Tous les Profés s'eſtant retirez dans leurs diverſes Cha-

pelles, chaque Langue nom-
ma ſes trois Electeurs, ſça-
voir, Provence, Mrs de Cha-
brillan Grand-Prieur de
S. Gilles, de Caſault Grand-
Prieur de Toulouſe, & le
Bailly de Caumont; Au-
vergne, Mrs de Lourdouë
Grand-Prieur d'Auvergne,
du Fay de Gerlande, Lieu-
tenant du Maréchal de l'Or-
dre, & le Commandeur de
Gennetines; France, Mrs de
Vignancourt Tréſorier de
l'Ordre, le Bailly d'Humie-
res, & le Commandeur de
Cany; Italie, Mrs Spinola

Grand-Prieur de Lombardie, Caraffa Grand-Prieur de la Rochere, & Lomellini Grand-Prieur d'Angleterre; Arragon, Mrs de Galdiano Grand-Prieur de Navarre, le Bailly de Percillos, & le Commandeur de Moix; Allemagne, Mrs le Commandeur de Freirac Lieutenant du Bailly de l'Ordre, Wratislaus Grand-Prieur de Boheme, & le Chevalier Helbervert; Castille, Mrs de Brandau Grand Chancelier, le Bailly Correa General des Galeres, & le Commandeur

Arias. De ces Electeurs, qui-estoient au nombre de vingt & un pour les ſept Langues que je viens de vous nommer, il y en avoit dix dans les intéreſts de Mr de Vignancourt Neveu du feu Grand-Maiſtre qui portoit ce nom: Les onze autres prenoient le party de Mr le Grand-Prieur de la Rochere. Ainſi s'agiſſant entr'eux de choiſir les trois qui repréſenteroient l'Angleterre, le nombre de ces derniers fut le plus fort, & ils éleurent Mrs Coretta Grand Admiral, le

le Commandeur de Villages, & le Commandeur Ximenez, c'eſt à dire qu'ils s'aſſuroient par là de trois autres voix. Ces vingt-quatre Electeurs compoſent le grand Conclave, dont le plus grand nombre entraîne toûjours ce qu'on appelle *le petit Conclave*, puis que c'eſt à la pluralité des voix qu'on élit ceux dont il eſt formé. Ils en nomment trois d'abord, qui ſont un Chevalier, un Preſtre, & un Frere ſervant. Ces trois éliſent treize autres Chevaliers, & font le

nombre de seize Electeurs, deux pour chaque Langue, sans qu'on en puisse choisir aucun parmy les Grand-Croix pour composer ce petit Conclave. Les trois que nommerent les vingt-quatre premiers Electeurs, furent M^rs Sanchez Chevalier de la Langue d'Arragon, Cocco Prestre de la Langue d'Italie, & Bataille Frere servant de la Langue de France. Ces trois, pour remplir les deux de chacune de leurs Langues, nommerent M^r le Commandeur Muños pour

l'Arragon; M le Comman-
deur de Gravine, pour l'I-
talie; Mr le Commandeur
de Bayer, pour la France;
Mrs les Commandeurs de
la Fare & de Brillane, pour
la Provence; Mrs les Che-
valiers de Lignerat & de
Lomieu, pour l'Auvergne;
Mrs les Commandeurs de
Freytat & de Herbestein,
pour l'Allemagne; Mrs les
Commandeurs Carnero &
Gongora, pour la Castille;
& Mrs les Commandeurs
de Médicis & Spinola, pour
l'Angleterre. L'Election

s'acheva à deux heures apres midy ; & Dom Gregorio Caraffa Napolitain, Grand-Prieur de la Rochere en Calabre, fut nommé tout d'une voix. C'eſt un Homme qui eſt tout blanc, aſſez gros, & d'une taille plus que médiocre. Il a ſoixante & cinq ans, & eſt Frere du Cardinal Caraffa. C'eſt quelque choſe de ſurprenant, que cette prompte détermination de toutes les Nations du Monde à s'élire un Chef. La joye fut univerſelle, & le cócours du Peuple ſi grand,

que ne pouvant presque trouver de passage, ce nouveau Grand-Maistre fut plutost porté que conduit depuis l'Eglise jusques à la Chambre du Palais. Il a tres-bien servy la Religion; & entr'autres belles Actions qu'il a faites en diférens temps, estant General de ses Galeres, il amena un jour dans le Port de Malte sept Bastimens Turcs d'une seule prise. Il est le soixante-deuxiéme Grand-Maistre depuis l'Institution de l'Ordre, dont je croy que vous ne ferez

pas fâchée que je vous apprenne l'origine en peu de mots.

Un peu avant le voyage de nos Paladins François pour la conqueſte de la Paleſtine, des Marchands de Melphe, Ville du Royaume de Naples, viſitant la Terre-Sainte, firent ſi bien aupres du Calife d'Egypte, qu'au moyen d'un tribut annuel, il leur permit de baſtir une petite Maiſon pour s'y retirer, & y recevoir ceux de leur Nation, qui viendroient viſiter les meſmes Lieux. Ils

n'eurent d'abord qu'une Chapelle vis-à-vis l'Eglise du Patriarche, où des Religieux Hermites de S. Augustin qu'ils firent venir, celebrérent le Divin Service en Langue Latine ; mais le bruit qui se répandit de leur charité, ayant engagé un nombre infiny de Gens pieux à passer la Mer, les aumones qu'en reçeurent ces Religieux augmenterent tellement leur revenu, qu'en fort peu de temps ils se virent en état de ne plus manquer de rien. Le bon trai-

tement qu'ils faiſoient aux Pelerins, inſpirant à la plûpart le meſme zele qui les animoit, les uns prenoient leur Habit, & les autres s'apliquoient à ſervir & à panſer les Malades; de ſorte que pour leur grande hoſpitalité, on les nomma les Freres Hoſpitaliers de S. Jean Baptiſte, en l'honneur duquel ils firent baſtir un ſuperbe Temple. L'Hôpital qu'ils y joignirent, ne fut pas le ſeul ſecours qu'ils donnerent aux Etrangers. Ils prenoient le ſoin de les con-

duire, & assuroient les pas-
sages contre les courses des
Sarrazins.

Les François ayant con-
quis la Ville de Jerusalem, le
Roy Baudoüin I. confirma
les Hospitaliers dans un si
pieux Office, & leur donnant
de grands biens, il leur per-
mit de porter les Armes
comme il avoit fait aux Cha-
noines Reguliers Gardiens
du Saint Sepulcre. Ainsi il les
établit Chevaliers de Saint
Jean en 1104. pour loger les
Pelerins de la Terre-Sainte,
de quelque Païs qu'ils fus-

sent, & les assister dans leurs maladies, ce qui fut leur quatriéme vœu, outre ceux d'obédience, de pauvreté, & de chasteté, qu'ils firent cette mesme année entre les mains du Patriarche de Jerusalem, le reconnoissant pour Chef; & afin d'estre distinguez des Chevaliers du Saint Sepulcre, ils prirent l'Habit noir des Hermites de S. Augustin, portant dessus l'estomac, au costé gauche, une Croix de Toile blanche à huit pointes, qui repré-sentoient les huit Beatitudes

celestes. Quand ils alloient à la guerre, qu'ils faisoient souvent aux Sarrazins, on les voyoit revestus d'une Cotte d'armes rouge, ayant une Croix blanche dessus. Gerard de S. Didier Gentilhomme de Picardie, devenu Intendant de l'Hospital en mo. institua certains Reglemens que les Papes confirmerent; & comme le nombre de ces Chevaliers s'accrut en fort peu de temps, & qu'ils se rendirent considérables par leur valeur, ils se tirerent de la Jurisdiction

du Patriarche, & choiſirent un Grand-Maiſtre de leur Corps. Ce Gerard de S. Didier fut le premier qu'ils élurent. Raimond de Poligñac, l'un des Anceſtres des Vicomtes de ce nom, fut ſon Succeſſeur. Enfin Saladin Soudan de Babilone ayant pris Jeruſalem ſur le Roy Jean de Brienne, les Chevaliers Hoſpitaliers ſe virent contraints de ſe retirer à Acre, dont le Soudan Helpy s'eſtant rendu maiſtre en 1290. apres un long Siege ſoûtenu avec toute la vi-

gueur poſſible, ils allerent chercher retraite auptes de Henry de Luſignan Roy de Chipre, qui leur donna la Ville de Limiſſo dans ſon Royaume. Ils y firent leur réſidence juſqu'en 1309. qu'ils ſurprirent Rhodes, envahie ſur l'Empereur de Grece depuis peu de temps par les Sarrazins. Le ſtrata-geme dont ils ſe ſervirent pour venir à bout de ce deſ-ſein, fut fort extraordinaire. Ceux à qui l'on confia la conduite de l'entrepriſe, pa-rurent aux environs de la

28 MERCVRE

Ville, vétus en Bergers, avec dix ou douze Troupeaux de Moutons, parmy lesquels on avoit meslé un nombre des plus vaillans Soldats, qui marchant à quatre pates couverts de peaux de Mouton, s'emparerent de la Porte, sans qu'on se fust aperçeu de leur artifice. Les Habitans effrayez d'un accident si peu attendu, voulurent gagner le Port, mais ils furent investis en mesme temps par l'Armée Navale des Hospitaliers, qui s'estant saisis de leurs Vaisseaux, se

mirent en poſſeſſion de tou-
te l'Iſle, & de cinq autres
petites qui l'environnent.
Depuis ce temps-là, ils pri-
rent le titre de Chevaliers
de Rhodes, & pour Armes
de la Religion, ils porterent
de gueules à Croix d'argent.
Les Sarrazins & les Turcs
ne pouvant ſe conſoler de la
perte de cette Iſle, vinrent
aſſieger Rhodes avec une
Flote tres-puiſſante; mais
Amedée le Grand, Comte
de Savoye, eſtant accouru à
ſon ſecours, contraignit les
Sarrazins de ſe retirer, &

40 MERCVRE remporta pour marque d'honneur les Armes de la Religion, avec ces lettres F. E. R. T. qui veulent dire, *Fortitudo ejus Rhodum tenuit.*

Le Soudan d'Egypte, lassé des continuelles courses de ces Chevaliers, rechercha la Païx en 1403. Philibert de Naillac Grand-Maistre de l'Ordre, y trouvant ses avantages, fit un Traité avec luy, par lequel ce Soudan luy accorda, outre la liberté du commerce pour toute la Chrestienté, que la Reli-

gion auroit des Hoſpitaux à Jeruſalem & à Rama, & que les Pelerins pourroient voyager dans la Paleſtine en toute aſſurance. Mahomet Empereur des Turcs, tenant à honte qu'une Iſle ſi voiſine de ſes Etats, ne reconnuſt ſon Empire par aucun tribut, fit équiper une Flote, & en donna la conduite au Bacha Miſat, de la Race des Paleologues, qui attaqua Rhodes le 23. de May 1480. Il fut courageuſement repouſſé par Pierre d'Aubuſſon Grand-Maiſtre de l'Ordre,

qui pendant trois mois ſoû-
tint les effroyables Aſſauts
des Turcs avec une fermeté
incócevable. Il y en eut neuf
mille bleſſez, plus de quinze
mille tuez, & le peu d'appa-
rence de réüſſir força enfin
le Bacha de lever le Siege.
Ce Grand-Maiſtre d'Aubuſ-
ſon eſt l'un des Anceſtres de
ces vaillans Comtes de la
Feüillade qui ſont morts au
lit d'honneur pour le ſervice
de nos Princes. L'Iſle de
Rhodes ſeroit encor au pou-
voir des Chevaliers qui por-
toient ce nom, ſans la jalou-

ſie que cauſa l'élection de Philippes de Villiers-l'Iſle-Adam, de la Langue de France, Perſonnage ſi recommandable pour ſa vertu & pour ſa valeur, qu'il fut fait Grand-Maiſtre pendant ſon abſence, malgré la brigue d'André d'Amaral Portugais, Grand-Croix, Prieur de Caſtille, & Chancelier de l'Ordre. Celuy-cy aſſez renommé par ſes belles actions, mais ambitieux avec excés, ſe voyant décheu de ſes eſpérances, & ne pouvant ſuporter l'élevation de

l'Iſle-Adam, avec lequel il avoit eu autrefois quelque démeſlé, réſolut de trahir la Religion & ſon honneur. Dans ce deſſein, il donna avis à Soliman de ce qui ſe paſſoit dans les Conſeils où il aſſiſtoit, & fut ſecondé par un Medecin Juif, que Selim Pere de Soliman avoit envoyé à Rhodes comme Eſpion, & qui ſe fit baptiſer pour mieux tromper l'Ordre. Les raiſons qui engageoient Soliman à entreprendre le Siege de cette Ville, ayant eſté appuyées

par Mustapha Bacha son Beau-frere, bien que les autres Bachas ne fussent pas de son sentiment, il parut devant l'Isle le 26. de Juin 1522. avec une Flote de trois cens Voiles, qui s'accrut depuis jusqu'à quatre cens. Les Turcs assirent leur Camp hors la portée du Canon, & firent voir une Armée de plus de deux cens mille Hommes. Soliman s'y rendit luy-mesme le vingt-sixiéme d'Aoust; & sa présence ayant relevé le courage de ses Soldats, qui apres des

pertes cõsidérables crioient qu'on les avoit menez à la boucherie, on continua le Siege avec une opiniastreté invincible. Ce que racontent les Historiens des Assauts, Combats, Meurtres, Boulevers emens de Murailles & Boulevards par cinquante-cinq Mines qui furent faites, passe tout ce qu'on s'en peut imaginer. Rien ne fut capable d'ébranler les Assiégez. Ils firent un si grand carnage de leurs Ennemis, que Mustapha n'ayant pû réüssir à ruiner un Boule-

vard, & les Janissaires refu-
sant d'aller à l'attaque des
Forts, les Turcs commen-
cerent à desesperer de pren-
dre Rhodes. Déja chacun
songeoit à plier bagage, &
il y en avoit mesme quel-
ques-uns qui se retiroient
dans leurs Vaisseaux, quand
un Traître qui s'échapa de
la Ville, vint avertir Soli-
man que tous les Soldats de
Rhodes estoient tuez ou
blessez. Des Lettres qu'on
reçeut en mesme temps du
Chancelier Amaral, confir-
merent ce raport, & la chose.

ayant eſté divulguée, l'eſpoir du pillage fit reprendre cœur. Ainſi le Bacha Acmet Capitaine fort expérimenté, qu'on avoit mis à la place de Muſtapha, recommença de nouvelles Bateries. Ceux de Rhodes les ſoûtinrent avec vigueur. La trahiſon d'Amaral fut découverte, & on luy trancha la teſte le 30. d'Octobre. Enfin Soliman voyant que le grand carnage de ceux qu'il perdoit oſtoit le courage aux autres, écrivit à de Villiers-l'Iſle-Adam, pour l'inviter à

ſe

ſe rendre. L'Iſle-Adam réduit aux plus fâcheuſes extrémitez, luy envoya auſſitoſt des Chevaliers, qui apres pluſieurs conférences, arreſterent la compoſition à des conditions tres-avantageuſes. Soliman entra dans Rhodes le jour de Noël, traita fort honorablement le Grand-Maiſtre qu'il viſita meſme dans ſa Maiſon le nommant ſon Pere, & le laiſſa partir avec ſes Chevaliers le premier jour de Janvier. L'Iſle-Adam vint en Candie, paſſa de là en Sicile,

50 MERCVRE
& arriva à Meſſine au com-
mencement de May. Il y
aborda dans un appareil tout
à fait lugubre, ſans fanfares
de Trompetes ny coups de
Canon, & n'ayant qu'une
ſeule Enſeigne déployée qui
repréſentoit une Noſtre-
Dame de Pitié, avec ces pa-
roles, *Afflictis ſpes unica re-*
*bus*. Le Vice-Roy de ce Païs-
là l'ayant reçeu avec de fort
grands honneurs, il le quita
pour aller à Naples, d'où il
ſe rendit à Orviette, & de là
à Rome. Le Pape luy fit un
tres-bon accueil. Il s'a-

vança quelques pas vers luy ; & comme le Grand-Maiſtre voulut luy baiſer les pieds, il l'embraſſa, l'appellant le Défenſeur conſtant de la Foy. Adrian VI. eſtant mort peu de jours apres cette entreveuë, Clement VII. ſon Succeſſeur donna Witerbe à l'Iſle-Adam, pour y demeurer juſqu'à ce qu'il euſt trouvé un lieu plus commode. Le Grand-Maiſtre envoya des Ambaſſadeurs à l'Empereur Charles-Quint, pour luy demander l'Iſle de Malte, qu'il

luy accorda le 25. Avril 1530.
Il en prit poſſeſſion le 26.
d'Octobre, avec le conſen-
tement des Roys de France,
d'Angleterre, de Portugal,
& des autres Princes dans
les Terres deſquels l'Ordre
a des Commanderies, à la
charge de donner un Faucon
tous les ans au Viceroy de Na-
ples. Les Chevaliers ont pris
le nom de cette Iſle depuis
que leur réſidence y eſt éta-
blie Les courſes continuelles
qu'ils font en Mer ayant
donné de l'ombrage à Soli-
man ſur ſes derniers jours,

il fit de tres-grands prépa-
ratifs pour attaquer Malte
par mer & par terre. Sa
Flote compoſée de deux
cens Navires y arriva le 18.
de May 1565. Muſtapha vail-
lant & expérimenté Capi-
taine, la commandoit. Apres
quelques legeres eſcarmou-
ches, les Turcs attaquerent
avec furie la Fortereſſe de
Saint Elme, dont la priſe
leur couſta quatre mille
Hommes, & Dragut entr'au-
tres. Il eſtoit Vice-Soudan de
Tripoli, & l'un des plus
grands Capitaines de Soli-

man. Cette Forteresse fut tres-vigoureusement défendë vingt-quatre jours par les Assiégez, qui de leur costé perdirent deux mille Chrêtiens. Il y demeura cent dix Chevaliers.

Cette perte ayant étonné Jean de la Vallete-Parisot, qui estoit alors Grand-Maistre de l'Ordre, il envoya vers Dom Garcia de Tolede Viceroy de Sicile, pour presser le secours qu'il en attendoit. Déja le Canon avoit ruiné les Forteresses de Saint Michel & de Burge, &

Malte ne subsistoit plus que par le courage de ses vaillans Défenseurs, quand ce Vice-roy arriva, & mit huit mille Hommes à terre. Les Turcs qui desesperant de prendre l'Isle, se préparoient au retour, résolurent de combatre ce Secours, dans la pensée de le défaire aisément, & d'oster par là le courage aux Assiégez. Ils détacherent dix mille Hommes de leur Armée pour l'attaquer; mais rencontrant des Gens frais, que l'intéreſt de la Religion animoit, apres une perte

notable de leurs Soldats, ils furent contraints de prendre la fuite vers leurs Vaisseaux, & mirent les Voiles au vent le 12. de Septembre, ayant employé quatre mois à ce Siege, & perdu environ quinze mille Soldats, & huit mille Hommes de Marine. La conservation de l'Isle cousta la vie à deux cens cinquante Chevaliers.

Voila, Madame, un fort simple extrait des changemens arrivez à la plus illustre Religion de la Terre. Il est des matieres qui demandent

quelquefois un peu d'éten-
duë, & j'ay crû que vous
trouveriez celle-cy traitée
imparfaitement, ſi je vous
en raportois moins de cir-
conſtances.

On a travaillé ſur les Pa-
roles de Mademoiſelle Caſ-
tille que je vous envoyay
dans ma Lettre du mois
d'Avril. Il me ſouvient qu'-
elles vous parurent agrea-
blement tournées, & cela
m'oblige à vous les donner
aujourd'huy en Air. La Note
eſt de Mr Bellon de Lyon.

# AIR NOUVEAU.

*AH qu'ils ſont courts*
*Les beaux jours*
*D'une Fleur Printanicre!*
*C'eſt ainſi que s'enfuit la ſaiſon des*
*Amours.*
*Haſtez-vous donc d'aimer, ô jeune*
*Beauté fiere,*
*Haſtez-vous, on n'eſt pas jeune &*
*belle toûjours.*

La jeuneſſe & la beauté ſont des avantages dont il arrive des occaſions de profiter. Si vous en doutez, vous n'avez qu'à lire. Un Homme aſſez avancé en âge, mais aimant la joye,

& ayant des Piſtoles en quantité, voyoit le beau monde, & n'oublioit rien pour ſe divertir. Il eſtoit trop bon Chreſtien pour ſouhaiter la mort de ſa Femme; mais comme elle eſtoit grondeuſe, ſi elle euſt eſté d'humeur à vouloir mourir, il ne l'auroit pas dédite, & euſt volontiers payé les frais de l'Enterrement. Il rendoit quelques viſites à une Dame, qui depuis un an ou deux avoit aupres d'elle une fort jolie Parente qu'elle nourriſſoit. Son Pere ne luy

avoit laiſſé aucun bien, & la Dame qui l'aimoit fort tendrement, faiſoit ce qu'elle pouvoit pour la marier ſur ſa bonne mine. Le bon Homme luy diſoit toûjours quelque douceur. La Belle ſçavoit comment y répondre, & un jour qu'en plaiſantant avec elle, il luy avoit dit qu'elle feroit bien ſon fait, s'il devenoit Veuf, elle le pria de s'en ſouvenir, l'aſſurant avec la meſme plaiſanterie, qu'elle iroit le ſommer de ſa parole, & feroit du bruit s'il prétendoit

ne la pas tenir. Le Mary
eſtoit bien plus âgé que la
Femme. Ainſi il n'y avoit pas
d'apparence que la choſe
puſt aller jamais plus loin.
Cependant il demeura Veuf
quelques mois apres. Tout
e paſſa avec grand hon-
neur. La Morte fut bien &
deuëment enterrée ; & le
bon Homme, apres avoir
écouté le plus triſtement
qu'il put quelques compli-
mens de condoleance, trou-
va à propos de ſe conſoler.
Comme en ce monde, ne
rien demander c'eſt le

moyen de ne rien avoir, le Dame voulut hazarder une visite. Elle alla le voir apres tous les autres, accompagnée de son aimable Parente. Il tâcha d'abord à estre chagrin, & la conversation estant devenuë en suite assez enjoüée, on fit tomber à propos ce qu'il avoit dit touchant la Belle. Apres qu'on eut encor plaisanté sur ce qu'il y alloit de son honneur de s'en souvenir, il répondit qu'il n'oublioit jamais rien, & que si on vouloit l'en laisser le

maistre, il avanceroit les affaires en fort peu de temps. Il fut avoüé de tout, & on se sépara en riant, sans qu'on fust entré dans aucune proposition plus particuliere. Trois jours apres (il estoit Dimanche) la Dame eut visite dés qu'elle eut dîné. Figurez-vous sa surprise, quand on la congratula sur le mariage de sa Parente. Toutes les deux demanderent avec qui. On leur nomma le bon Homme; & comme elles protestoient que c'estoit un bruit

répandu mal à propos, on prétendit avoir entendu publier les Bans le matin meſme. La Dame vouloit qu'on ſe fuſt trompé; mais quelques autres de ſes Amies eſtant ſurvenuës, & luy ayant toutes dit la meſme choſe, elle commença de croire que le vieil Amant avoit pris feu, & s'eſtoit haſté de mettre l'affaire en état d'eſtre promprement concluë, pour ne rien perdre du peu de beaux jours qu'il avoit encor à eſperer. Il vint luy-meſme deux heures apres, & mon-

trant la Diſpenſe des deux derniers Bans, & un Contract de Mariage tout dreſſé, apres avoir donné la plume à la Belle pour le ſigner ſeulement entr'eux, en attendant qu'on appellaſt les Notaires, il la conjura de vouloir ſe rendre le lendemain à l'Egliſe à quatre heures du matin. Le terme eſtoit court, mais la Belle n'avoit point de Bien. Les avantages que luy faiſoit le bon Homme eſtoient fort conſidérables; & la Dame, qui demeura ſaiſie du Con-

tract, trouva cette affaire du genre de celles qu'on ne peut jamais conclure trop toſt. Ainſi ils furent mariez le jour ſuivant, quoy que ſans habits de Nôce. Une Bourſe pleine de Loüis laiſſée à la Belle pour en acheter quand il luy plairoit, fit aſſez connoiſtre que ce n'eſtoit point par avarice. Elle eſt fort heureuſe, & les complaiſances qu'elle a pour ſon vieux Mary, luy font obtenir tout ce qu'elle veut.

Cette avanture de Mariage me fait ſouvenir d'une

Piece toute pompeuſe qui fut repréſentée le 13. de l'autre Mois dans le College Royal des Jeſuites de la Flêche, qui paſſe pour un des plus magnifiques de toute l'Europe. Elle avoit pour titre, *Les Arts, les Sciences, & les Armes, employez par l'Hymenée pour le Mariage de Monſeigneur le Dauphin.* Ce Dieu voulant faire quelque choſe de ſuperbe pour une ſi importante occaſion, ſans avoir recours ny à Minerve ny à Apollon, ny à Mars, ſe ſervit

pour ce deſſein des Amours ſes Freres, les jugeant capables de fournir à tout. Ainſi des Amours déguiſez en Artiſans, en Sçavans, & en Guerriers, firent les trois parties de cette Piece.

Dans la premiere qui eſtoit des Arts, le Theatre repréſentoit une grande Salle où eſtoient pluſieurs Apartemens. Divers Amours Artiſans y travailloient, Peintres, Sculpteurs, Forgerons, Muſiciens, & autres, & dans le fond eſtoit cette Inſcription en lettres

d'or, *Quas non se fingat ad Artes?* Tous ces Artisans invitez par l'Hymenée à faire voir leur travail, ouvrirent le Theatre & formerent une Dance, chacun avec l'Instrument qui estoit propre à son Art. Apres cela ils vinrent présenter leurs Ouvrages à l'Hymenée. Le Peintre apporta le Portrait de Madame la Dauphine; le Sculpteur, la Médaille de Monseigneur le Dauphin; & les Forgerons, les cœurs de l'un & de l'autre formez sur ceux des plus grands Princes & des

plus grandes Princesses que nous ait vantez l'Histoire. Les Musiciens firent à leur tour un Opéra. Le sujet estoit une Alliance feinte d'un Dauphin qu'une Sirene avoit sçeu charmer par la douceur de son chant. Tout estoit allégorique dans cette Alliance, & avoit raport à ce qui s'estoit passé dans le Mariage de Monseigneur le Dauphin. La Sirene, les Tritons, les Nymphes de la Seine, & les autres Divinitez des Eaux, composerent un agreable Concert qui ter-

mina cette Scene. Pendant que ce petit Opéra satisfaisoit les oreilles, on avoit pris soin du plaisir des yeux, en faisant paroistre une Peinture qui représentoit un Dauphin attiré par le chant d'une Sirene, avec ces paroles, *Trahitur dulcedine cantus*. Voicy ce qui a esté fait sur cette idée.

# LE DAVPHIN, ET LA SIRENE.

## FABLE.

*UN Dauphin qui régnoit assez*
*pres de la Seine,*
*Gouvernoit ses Sujets moins par*
*autorité,*
*Que par sa douce majesté.*
*Les Habitans des Eaux charmez*
*de sa bonté,*
*Le priérent un jour de choisir une*
*Reyne,*
*Qui leur donnast des Roys de sa*
*Posterité.*
*Le Dauphin se rendit sans peine;*
*Bientost on vit s'offrir mainte Di-*
*vinité,*

*Chaque Nymphe à l'envy s'efforça*
*de luy plaire,*
*Une Sirene l'emporta.*
*Les Dieux conduisirent l'affaire,*
*L'Amour estoit présent, qui me le*
*raconta.*
*Les Nayades accourüës*
*Des Rivages d'alentour,*
*S'estoient en foule renduës*
*Aux Lieux où le Dauphin tenoit*
*alors sa Cour.*
*Chacune par l'éclat de sa haute nais-*
*sance*
*Aspiroit à cette alliance,*
*Chacune s'appuyoit sur sa Divi-*
*nité.*
*L'une estoit Fille de Nerée,*
*L'autre descendoit de Protée;*
*Toutes enfin pour leur beauté,*
*Ou pour quelque autre qualité,*
*Prétendoient à la Royauté,*

*Quand des bords du Danube il vint*
*une Sirene,*
*Qui sur les flots nageant superbement,*
*S'avançoit assez lentement.*
*Elle avoit l'air de Souveraine.*
*Attirez par son chant, les Poissons d'alentour*
*Luy composoient une petite Cour,*
*Qui montroit bien déja qu'elle seroit leur Reyne.*
*La Troupe en la voyant, de honte se cacha,*
*Au fond des eaux les unes se plongerent,*
*Dans les Roseaux les autres s'enfoncerent,*
*Et le Dauphin aussitost s'aprocha.*
Pour vous, *dit-il,* j'ay quitté des
Déesses,
Et vous m'avez paru plus digne
de mon choix.

J'ay bien pû resister à de vaines
caresses,
Mais je cede au doux son d'une
agreable voix.
Aux Poissons avec moy vous
donnerez des Loix.
Pour gage de ma foy recevez
ma Couronne,
Téthis consent à tout, & Ne-
ptune l'ordonne.
Mon sort, *dit la Sirene*, aura des
envieux,
Et les plus illustres Princesses
Se feroient un honneur de ce
choix glorieux;
Mais si pour moy vous quittez
des Déesses,
Pour vous aussi j'ay quitté
quelques Dieux.
*Dés qu'elle eut achevé, les Poissons*
*aplaudirent,*

*Les Nayades les entendirent.*
*On dit auſſi que les Tritons*
*y joignirent le ſon de leur Trompe*
*marine,*
*Et firent retentir les airs de leurs*
*Chanſons,*
*Pour celébrer par tout la nouvelle*
*Dauphine.*
*Auſſitoſt furent députez*
*Des Courriers de divers coſtez,*
*Pour en faire un recit fidelle*
*A toutes les Divinitez.*
*Chacun avec plaiſir aprit cette nou-*
*velle,*
*Et dans tout l'Empire des Eaux*
*Il ne ſe trouva ny Ruiſſeaux,*
*Ny petit Fleuve, ny Fontaine,*
*Qui ne féliciraſt ce jour là la Sirene.*
*Pour terminer la Feſte, on celébra*
*des Jeux*
*Où ſe trouverent tous les Dieux,*

*On admira leur train, leur air, & tout le reſte,*
*Et chacun avoüa, de tant d'éclat ſurpris,*
*Qu'on n'avoit rien veu de pluſs leſte*
*Aux Nôces meſme de Thétis.*

Les Amours qui avoient pris la Dance pour leur party, firent la derniere Scene de la premiere Partie dont j'ay commencé de vous parler, & repréſenterent le Balet des Fleurs qui diſputoient entr'elles, à qui auroit l'avantage de compoſer la Couronne de Madame la Dauphine. Le Lys fut preferé

aux autres Fleurs par le jugement de l'Hymenée. A peine eut il prononcé en sa faveur, qu'on fut étonné de ne voir plus que des Lys, qui formerent une espece de Couronne en dançant. Une nouvelle Peinture augmenta en mesme temps les ornemens du Theatre. Elle fit paroistre un Lys élevé au dessus des autres Fleurs, qui sembloient se pancher pour luy rendre leurs hommages, avec cette Inscription, *Plebeij cedite Flores.*

Les Amours de la seconde

Partie avoient pris les Sciences pour leur partage; & l'explication de ces paroles qui se lisoient, *Cessit Parnassus Amorij*, fut aisée à faire, quand on vit Apollon & les Muses quiter le Parnasse pour les en laisser les maistres. Dans le mesme temps on entendit un agreable Concert, où ceux-cy témoignoient leur joye de cet avantage, & celuy-là son chagrin d'estre obligé de ceder sa Lyre à un des Amours.

Ce Concert finy, le Par-

naſſe avança ſur le Theatre, & dix Amours couronnez tous de Laurier, en deſcendirent dans le meſme inſtant, l'un ayant l'équipage d'Apollon, & les neuf autres tenant à leur main les Inſtrumens qui diſtinguent chaque Muſe. Ils firent une tres-agreable Entrée de Ballet, & apres qu'ils eurent préſenté divers Ouvrages faits à l'honneur de Monſeigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, ils terminerent cette Partie par la Fable du Dauphin placé au Ciel,

pour avoir reçeu Arion ſur ſon dos lors qu'il ſe précipita dans la Mer. L'Amour Apollon préſidoit à cette Cerémonie celeſte, & mit le Dauphin aupres de la Lyre, du Cigne, & des Aſtres qui ont quelque raport avec les Sçavans.

La troiſiéme Partie de cette Piece comprenoit l'exercice des Armes. Le Theatre repréſentoit une eſpece de Camp où pluſieurs Troupes d'Amours Guerriers eſtoient ſous diverſes Tentes. Ils ſortirent formant divers

petits Eſcadrons, avec les Armes, Simboles, & Enſeignes ordinaires des Guerriers; & dans la principale peinture de la Décoration paroiſſoit un Mars, dont ces paroles qui ſe liſoient au-deſſus marquoient la ſurpriſe. *Miratur telis emulo tela ſuis.* Ils commencerent par un Tournoy; & comme les Amours ſçavans avoient placé le Dauphin au Ciel, les Amours Guerriers le rendirent victorieux dans un Combat que les Aſtres firent. Les Tenans pour le

Dauphin estoient le Soleil, qui représentoit le Roy ; la Planete de Jupiter, qui représentoit Monsieur ; celle de Mars, qui représentoit Monsieur le Prince ; & les Astres des Bourbons, qui représentoient les autres Princes de la Maison Royale. (Vous sçaurez, Madame, que les Astronomes ont donné le nom d'Astres des Bourbons à de petites Planetes qui sont toûjours autour du Soleil, & qui l'accompagnent & le suivent.) On voyoit pour Assaillans

l'Aigle celeſte qui repréſen-
toit l'Empereur ; le Lyon ce-
leſte, qui repréſentoit l'Eſ-
pagne & la Flandre ; la Lune
ou le Croiſſant, qui repré-
ſentoit le Grand-Seigneur.
D'abord deux Hérauts s'a-
vancerent en dançant, ſuivis
des Pages qui tenoient les
Lances des Combatans. Le
Cartel des Tenans fut publié
par le premier des Hérauts.
L'autre y répondit, & les
Tenans & les Aſſaillans s'eſ-
tant joints à eux, repéterent
le meſme Cartel, le tout en
chantant. Cela fait, on com-

mença le Tournoy. On y combatit avec trois sortes d'Armes, la Lance, le Sabre, & le Poignard. Apres ces combats, la Couronne celeste se présenta au Dauphin, qui par l'apuy du Soleil, estoit demeuré Vainqueur des autres Astres. La Couronne dança seule, & fit la derniere Entrée de ce Ballet. Chaque Astre avoit son Recit & sa Devise qui tomboiét également sur l'Astre, & sur la Personne qu'il représentoit. Ces premiers Guerriers s'estant retirez, fi-

rent place à d'autres Amours Guerriers qui repréſentoient les Nations. Ces Nations eſtoient le François, l'Eſpagnol, l'Anglois, l'Italien, & le Hollandois. Ils firent un Carrouſel, où le François qui marquoit Monſeigneur le Dauphin, emporta la Bague. Ils avoient tous leur Recit & leur Deviſe, ſelon le caractere de la Nation. L'Hymenée qui avoit promis un Carquois doré à celuy qui réüſſiroit le mieux, ne ſçachant à qui le donner, parce qu'ils l'avoient tous égale-

ment bien ſervy, avoüa que l'Amour eſtoit le plus habile des Artiſans, le plus ingénieux des Sçavans, & le plus ac oit des Guerriers, & que rien ne le pouvoit récompenſer dignement, que la gloire d'avoir travaillé pour un Prince & une Princeſſe d'un auſſi grand mérite que ceux qu'il avoit voulu honorer par cette Feſte.

La Piece fut repreſentée par un grand nombre d'Enfans de qualité, la plûpart Penſionnaires des Peres Jeſuites. L'Aſſemblée eſtoit

composée du Préſidial, & des autres Corps de la Ville. Le Prince Loüis de Wittemberg Filleul du Roy, s'y trouva avec quantité de Seigneurs & Gentilshommes Allemans, Polonois, & Anglois, & preſque toute la Nobleſſe du Païs. L'aprobation fut generále, & il n'y eut perſonne qui n'avoüaſt que depuis longtemps, on n'avoit rien veu de plus beau dans ce grand College. J'adjoûte le Dialogue des Fleurs dont il eſt parlé dans la premiere Partie.

# BALET DES FLEVRS OU LA VICTOIRE DV LYS.

## LA ROSE.

*Pour avoir icy gain de cauſe,*
*Il ſuffit que je ſuis la Roſe.*
*Ce nom m'a donné de tout temps*
*Parmy vous le titre de Reyne,*
*J'ay des Gardes armez comme une*
*Souveraine,*
*Mon odeur enchante les ſens.*
*Combien dans l'Empire de Flore*
*Voit-on de diférentes fleurs*

*Juin 1680.* H.

*Qui font gloire en tous lieux de*
*porter mes couleurs!*
*Et ne ſçait-on pas que l'Aurore*
*Emprunte auſſi mon éclat, ma*
*beauté,*
*Dãs les plus beaux jours de l'Eté,*
*Quand pour plaire au Soleil elle*
*étale ſes charmes?*
*Ainſi je prétens l'emporter;*
*Et ſi quelqu'une encor oſoit le diſ-*
*puter,*
*Ie luy ferois ſentir la pointe de mes*
*armes.*

## L'IMPERIALE.

*Vous vous fâchez, ce me ſemble,*
*un peu,*
*I'apperçoy meſme que le feu*
*Déja vous en monte au viſage.*
*Ie prétens bien cet avantage*

*Par le droit de mon nom & de ma*
*qualité.*
*Vous estes Rose, & moy je sais Im-*
*périale;*
*Ie croy que pour la dignité,*
*Dans l'Empire des Fleurs il n'est*
*rien qui m'égale.*
*Si je n'ay pas des Gardes comme*
*vous,*
*C'est que mon Empire est plus*
*doux.*
*Ma seule majesté me défend d'elle-*
*mesme;*
*Mon front orné d'un Diadéme,*
*Ne me donne pas moins d'éclat &*
*de beauté,*
*Qu'il me donne d'autorité.*

## LA TULIPE.

*Vous le portez bien haut. Moy, j'ay*
*droit d'y prétendre,*

*Laissons le nom à part, c'est un fra-*
*gile bien.*
*En matiere de Fleurs, je croy qu'à le-*
*bien prendre,*
*La couleur y fait tout, & la qualité,*
*rien.*
*Vous n'avez qu'une parure*
*Dans tous vos ajustemens;*
*Mais moy, grace à la Nature,*
*Ie prens divers ornemens,*
*Et j'ay certains agrémens*
*Que ne peut imiter la plus vive*
*Peinture.*

## L'ANEMONE.

*Croyez-moy, la varieté*
*Dont vous faites icy la fiere,*
*Marque un air de légereté*
*Que la Princesse n'aime guére.*
*Gardez donc vostre ajustement*

*Pour quelque autre cerémonie.*
*Avec un tel ornement*
*On peut à la Comédie*
*Paroistre assez plaisamment.*
*Pour moy que la pourpre environne:*
*Comme la Reyne des Fleurs,*
*J'entens qu'à cette Couronne*
*On voye aussi mes couleurs.*

## L'IMMORTELLE.

*Vous voulez donc à ce compte*
*Qu'on ne juge de nous que par nos seuls Habits?*
*L'Immortelle aura la honte*
*De ne rien prétendre au prix?*
*Les Dieux dans cette querelle*
*Sont intéressez aussi.*
*Comme eux je suis Immortelle;*
*Mais sans disputer icy,*
*Laissons passer deux journées,*

*Vous ſerez bientoſt fanées,*
*C'eſt alors qu'on jugera*
*Qui de nous en choiſira.*

## LE SOUCY.

*Vous voyez paroiſtre icy*
*Une Fleur aſſez commune,*
*Le malheur de ma fortune*
*M'a fait nommer le Soucy;*
*Mais ce nom, quoy qu'on en die,*
*Ne fait voir que mon amour;*
*Et ſi j'ay perdu la vie,*
*C'eſt pour avoir aimé le bel Aſtre du Jour.*
*Le Soleil en récompenſe*
*De rayons m'a couronné,*
*Plaignant, à ce que je penſe,*
*L'Arreſt qui m'a condamné.*
*Ma flâme toûjours nouvelle*
*Paroiſt encore aujourd'huy,*

*Ie brûle toûjours pour luy,*
*Quoy qu'il me ſoit infidelle.*
*Mon teint pâle, & ma langueur,*
*Luy marque aſſez mon ardeur.*
*Lors qu'il paroiſt ſur la Terre,*
*Ie le ſuis de toutes parts;*
*S'il détourne ſes regards,*
*Auſſitoſt je me reſſerre;*
*Mais je ſecheray d'ennuy,*
*Si l'on me chaſſe aujourd'huy.*

## LA PENSE'E.

*Vous vous offrez toûjours ſans que*
*l'on vous appelle.*
*Oſez-vous bien troubler une Feſte*
*ſi belle?*
*Croyez-moy, ſortez d'icy,*
*L'on n'y veut point de Soucy.*
*Aucune d'entre vous ne doit eſtre*
*offencée,*

*Si je parle franchement;*
*Comme je ſuis la Penſée,*
*Ie hais le déguiſement.*
*Mon nom vous ſera connoiſtre:*
*Si l'on doit me mettre au jour,*
*Et ſi j'ay droit de paroiſtre*
*Avec les Fleurs à la Cour.*
*Ie ſçay qu'il eſt des Penſées*
*Qu'il ne faut pas préſenter,*
*Il en eſt qui ſont paſſées,*
*Et que l'on doit rejetter.*
*Pour cette cerémonie*
*Ie n'y veux pas renoncer;*
*Ie crois eſtre aſſez jolie,*
*Pour pouvoir icy paſſer.*

## LA VIOLETE.

*Si pour eſtre choiſie on uſe de hauteur,*
*Ie ne puis eſpérer de l'eſtre.*

*Cependant, entre nous, quoy que je*
*ſois a'humeur*
*A me cacher pluto5t, qu'à chercher*
*de paroi5tre,*
*Ce choix a pour moy tant d'ap-*
*pas,*
*Qu'à vous dire le vray je n'y re-*
*nonce pas.*
*Il e5t peu de Fleurs de ma ſorte,*
*Pour la Tulipe elle n'a point d'o-*
*deur;*
*Celle de la Roſe e5t trop forte,*
*La mienne eſt douce, & je l'em-*
*porte*
*Sur la Tubéreuſe ma Sœur.*
*Je ſuis ſeûre, quoy qu'on en die,*
*Que la Princeſſe aimera mieux*
*Ma douceur & ma modeſtie,*
*Que tout voſtre brillant qui donne*
*dans les yeux.*

*Juin 1680.*

# L'AMARANTE.

*Ie rougis de vous voir faire la ſuf-*
*fiſante,*
*Vous qui rampez à terre, & que l'on*
*foule aux pieds.*
*Pẽſez-vous que vous l'emportiez*
*Sur moy qui ſuis l'Amarante,*
*Moy dont la pourpre éclatante*
*En Hyver comme en Eté,*
*Montre que je joüis de l'immorta-*
*lité?*
*Ajoútez que ma naiſſance*
*Me donne la préference;*
*Interrogez-en l'Amour,*
*Il vous apprendra qu'un jour*
*Vn Amour ſon petit Frere,*
*De dépit & de colere*
*De voir des cœurs inconſtans*

*Mépriſer depuis longtemps*
*Et ſes traits & ſa puiſſance,*
*Laſſé de leur inconſtance,*
*D'une Fleche ſe perça,*
*Et que du ſang qu'il verſa*
*Nâquit cette Fleur charmante.*
*Cette Fleur depuis ce jour*
*Fut appellée Amarante,*
*Autrement la Fleur d'Amour.*

## L'IRIS.

*L'Iris eſt aſſez connuë*
*Pour la Fille du Soleil,*
*Mon teint eſt aſſez pareil*
*Au teint de cette Iris qu'il forme*
*dans la nuë.*
*L'on voit dans mes couleurs cette*
*varieté,*
*Et ce mélange agreable*
*Qui fait toute ſa beauté,*

*Mais la mienne eſt plus durable.*
*Auſſi ſe fond-elle en pleurs,*
*Voyant que parmy les Fleurs*
*Il eſt une Iris plus belle;*
*Et de mon vif éclat les traits bien*
*plus conſtans*
*Ont aſſez fait voir de tout temps*
*Que le Soleil m'aime plus qu'elle*

## L'OEILLET.

*Souvent pour eſtre trop aimable,*
*On en eſt plus malheureux.*
*Pour plaire on devient coupable,*
*Du moins ſi l'on croit la Fable;*
*Tel fut mon ſort rigoureux.*
*I'eſtois aimé de l'Aurore,*
*Et je l'aimois à mon tour,*
*Lors que la jalouſe Flore*
*Se piqua de noſtre amour.*
*Cette Déeſſe offencée,*

*Dans l'excés de son transport,*
*Voulant punir par ma mort*
*L'Objet qui l'avoit blessée,*
*En Ocillets mes yeux changea.*
*Ainsi Flore se vangea;*
*Mais la pitoyable Aurore*
*Prenant part à mes malheurs,*
*Tous les matins fond en pleurs*
*Sur l'Oeillet qu'elle aime encore.*
*Cette admirable Liqueur,*
*Quoy que Flore en puisse dire,*
*Me rend la plus belle Fleur*
*Qui soit dans tout son Empire;*
*Car avec mille couleurs*
*D'une beauté ravissante,*
*Ie joins une odeur charmante,*
*Qui sçait gagner tous les cœurs.*
*Ainsi puis qu'une Déesse*
*S'est renduë à tant d'appas,*
*I'espére que la Princesse*
*Ne me rebutera pas.*

# LE JASMIN.

*Ie viens d'Eſpagne en ces quar-*
*tiers*
*Pour une occaſion ſi belle.*
*Les Zéphirs furent les Couriers*
*Qui m'en aprirent la nouvelle.*
*I'ay meſme avancé mon depart,*
*De crainte d'arriver trop tard.*
*Vous ſçavez combien l'on m'ho-*
*nore.*
*Pour gouſter ce parfum divin*
*Qui fait l'eſſence du Iaſmin,*
*Mille petits Zéphirs au lever de*
*l'Aurore*
*Volent ſans ceſſe autour de moy,*
*Pour en former, comme je croy,*
*Le tribut qu'ils rendent à Flore.*
*Il n'eſt point de Baume ou d'En-*
*cens*

*Qui comme mon odeur puisse flater*
*les sens.*
*Tout le monde en fait ses delices.*
*On la cherche de tous costez,*
*Pour en faire des sacrifices*
*Aux plus grandes Divinitez.*

## LA FLEUR D'ORANGE.

*Dans les Iardins des Roys j'ay choisy*
*ma demeure.*
*Là je vois comme vous mille Divi-*
*nitez,*
*Me visitant à toute heure,*
*Se parer de mes beautez.*
*L'on m'y traite en Souveraine,*
*I'ay ma Cour & mon Palais,*
*Et des Officiers exprés,*
*Comme une petite Reyne,*
*Pour conserver ma beauté,*
*Car le moindre froid la blesse.*

*Avec ſoin l'on s'intéreſſe*
*A me faire en Hyver trouver un*
*doux Eté.*
*C'eſt alors qu'on me retire,*
*Et qu'on me tient chaudement*
*Iuſqu'au retour de Zéphire,*
*Dans un bel Apartement.*
*A voſtre beauté pres, vous eſtes*
*inutile;*
*Mais apres qu'on m'a veu fleurir,*
*Mon fruit doré cõmençant à meurir,*
*Montre que comme vous je ne ſuis*
*pas ſtérile.*

## LA TUBEREUSE.

*Pour voir la Cerémonie*
*Que l'on prépare en ces Lieux,*
*Exprés j'ay quitté l'Aſie,*
*Ce Climat délicieux;*
*Où le Baume & l'Encens me tenoient*
*compagnie.*

*Mais ſi j'ay paſſé la Mer,*
*On voit aſſez à mon air,*
*A ma taille, à mon viſage,*
*Que je n'ay rien de ſauvage..*
*Eſt-il rien de plus divin*
*Que l'odeur que je reſpire?*
*L'Orange, ou le Iaſmin,*
*Oſeroient-ils m'en dédire?*
*Aux plus beaux jours de l'Eté*
*Ne me voit-on pas en France*
*Dans ce Iardin enchanté,*
*Qui paſſe en magnificence*
*Tout ce que l'Antiquité*
*A jamais le plus vanté?*
*Il n'eſt point de Tubéreuſe*
*Qui ne s'eſtimaſt heureuſe*
*De pouvoir quelquefois admirer en ces lieux*
*Le plus grand Roy de la Terre,*
*Lors qu'il y vient apres les exploits glorieux*

*D'une longue & pénible Guerre.*

# LE LYS.

*Quoy donc, les Etrangers auront-*
*ils l'avantage*
*Sur les Naturels du Païs?*
*Ne ſçait-on pas bien que les Lys*
*De la France ont eſté de tout temps*
*le partage?*
*La neige cede à ma blancheur,*
*Sur le reſte des Fleurs je l'emporte*
*en grandeur;*
*Et ſi la Tubéreuſe eſt eſtimée en*
*France*
*Cõme une Fleur de quelque prix,*
*Ce n'eſt que par la reſſemblance*
*Qui la fait aprocher du Lys.*
*Ie puis donc avec confiance*
*Eſpérer que le Dieu qui préſide en*
*ces Lieux,*

*Prendra contre vous ma défence,*
*Et qu'eſtant deſtiné par un ordre des*
*Cieux*
*A couronner les Roys de France,*
*On ne pourra m'oſter cet employ glo-*
*rieux.*

## L'HYMENE'E.

*La Princeſſe reçoit aujourd'huy vos*
*hommages,*
*Vous luy pourrez ſervir à diférens*
*uſages;*
*Les unes fourniront leurs celeſtes*
*odeurs,*
*Les autres preſteront leurs plus vives*
*couleurs*
*Pour parer ſa perſonne,*
*Et pour donner du luſtre aux Fleurs*
*de ſes Habits;*
*Mais pour compoſer ſa Couronne,*
*Elle ne prendra que le Lys.*

Il eſt aiſé de connoiſtre que ce Dialogue & la Fable du Dauphin, ſont du meſme Autheur. Vous avez le gouſt trop fin pour n'eſtre pas ſatisfaite de la lecture de l'un & de l'autre. C'eſt Mr Theroulde Abbé de Maupertuis qui m'a envoyé le tout. Les Vers qui ſuivent ſont d'une autre Plume. Ils ont eſté faits ſur ce que Madame la Dauphine porte le Nom de Victoire.

# SUR LE MARIAGE. DE MONSEIGNEUR.

*FRance, vis-tu jamais monter si haut ta gloire?*
*Ton Monarque à tes Lys attache la Victoire,*
*Et l'Hymen prenant part à ton heureux destin,*
*Avec tous ses appas la donne à ton Dauphin.*
*Mars l'offroit à LOVIS au milieu des Batailles,*
*L'Amour l'offre au Dauphin sans tant de funérailles,*
*Et l'Univers la voit au gré de leurs souhaits,*
*Suivre l'un dans la Guerre, & l'autre dans la Paix.*

Il n'y a ny magnificence, ny galanterie, dont les Particuliers ne ſoient aujourd'huy capables en France. Une Cerémonie de Pain-benit vous le fera voir. Un vieux Garçon de Cruſy, petite Ville aupres de Tonnerre, ayant à s'en acquiter le Dimanche 12. de May, ſe rendit à l'Egliſe de S. Barthelemy ſa Paroiſſe dans l'ordre qui ſuit. Quatre Hautbois & vingt Violons aſſemblez chez luy, ſortirent d'abord, faiſant retentir l'Hymne du Patron ſur leurs

Instrumens. Apres eux parurent douze jeunes Filles vétuës de blanc, couronnées de fleurs, & ayant toutes un Cierge à la main. Elles précedoient le Pain-benit, qui estoit porté par quatre Garçons aussi couronnez de fleurs, & tres-proprement vétus. Ils avoient chacun une Echarpe blanche à frange d'argent. Dix pas derriere marchoit l'Autheur de la Feste, avec une grande Tavayole sur l'épaule, & au dessous, une riche Echarpe de tafetas incarnat à frange

d'or. Il eſtoit ſuivy d'un fort grand nombre d'Amiscon-viez qui alloient en ordre. Il y eut une tres-bonne Muſique pendant la Meſſe, & les Hautbois & les Violons tinrent la place des Orgues. On diſtribua plus de deux cens Cierges à tout ce qui ſe trouva dans l'Egliſe de Jeuneſſe non mariée au deſſus de l'âge de douze ans, pour la cerémonie de l'Offrande. Celuy qui rendoit le Pain-benit, l'offrit luy-meſme dans l'équipage que je vous viens de marquer. La Meſſe

finie, il s'en retourna dans le meſme ordre. Quatre Tables eſtoient préparées chez luy. La premiere fut remplie par le Clergé; la ſeconde, par les Magiſtrats & Corps de Ville; la troiſiéme, par la Jeuneſſe qui l'avoit accõpagné; & la derniere, par quelques Amis appellez des environs. Ces quatre Tables furent ſervies ſans confuſion à ſept diférens Services, & le Régal dura juſqu'au ſoir. La nuit venuë, le Régalant ſortit de chez luy, ſuivy de ſix Violons, & précedé de ſix jeunes

Filles avec des Flambeaux. Dans cet appareil, il alla porter le Chanteau à celuy que la meſme Cerémonie regardoit pour le Dimanche ſuivant.

Il s'en fait icy continuellement de lugubres par le grand nombre de Convoys funebres que nous y voyons. Celuy de Mr le Rebours, Seigneur de Prunelay, Maître des Comptes, ſe fit à Saint Nicolas des Champs le Samedy premier de ce Mois. Il eſtoit Fils de Mr le Rebours, qui eſt mort Conſeil-

ler d'Etat, & Directeur des Finances en 1652. Mr le Rebours Préſident au Grand Conſeil, & Mr le Rebours Conſeiller au Parlement, ſont ſes Freres.

Mr de Héere, Seigneur de Vaudoy, Conſeiller au Parlement, eſt mort douze jours apres, âgé ſeulement de quarante neuf ans. Il avoit eſté reçeu Conſeiller en 1659. & eſtoit Fils du Maiſtre des Requeſtes de ce meſme nom, qui eſt mort à Tours Intendant de la Province en 1656. Ses Armes ſont d'ar-

gent au Chevron de sable, deux Coquilles en chef aussi de sable, & une Etoile de gueules en pointe.

Mademoiselle Danguſſe, Fille de feu Mr Danguſſe qui a esté Ambassadeur pour Sa Majesté à Constantinople, est morte environ dans ce mesme temps.

Les réjoüissances continuënt toûjours à Bourbon, & Mr de Pomereüil Capitaine aux Gardes, y a donné une Feste. Il est aisé de juger qu'il n'y manqua rien, par la magnificence, & le bel

ordre des Bals qui attirent tout Paris chez luy chaque Carnaval. Dans le lieu qu'il occupe préſentemẽt à Bourbon, il y a une Allée en terraſſe d'une beauté admirable. Les Arbres y ſont tellement garnis, qu'en plein midy meſme, le Soleil n'y entre que pour montrer qu'il eſt jour. Le deſſein eſtoit de danſer dans cette Allée, & on avoit fait pour cela une illumination dans tous les Arbres ; mais Madame de Louvoys devant eſtre de la Feſte, & Mr Gri-

fet, Surintendant des Eaux, premier Medecin de Bourbon & le ſien, luy ayant repréſenté que le ſerein eſt mortel à ceux qui boivent des Eaux, la Compagnie ſe rendit dans une fort grande Salle, où un quart-d'heure apres qu'on eut commencé le Bal, on admira la galante entrée de quatre Dames en maſque, vétuës en Bergeres avec une propreté qui répondoit à leur bonne mine. Cette Entrée ne fut pas la ſeule qui interrompit agreablement la ſuite du Bal. Un

Homme de qualité en fit une autre avec l'équipage d'un Malade qu'on porte à la Douge, & il n'y eut rien de plus plaisant. Celle-là fut suivie d'une troisiéme de quelques Gentilhommes d'Auvergne déguisez en Villageois, avec des Dames habillées en Païsanes. La Bourrée d'Auvergne qu'ils danserent tous avec une grace qui ne se peut exprimer, donna un fort grand plaisir à l'Assemblée. La derniere Entrée fut d'un Medecin, & de six Apotiquaires. Ils

offroient leurs ſoins aux Beu-
veuſes d'eau, & cela eſtoit
aſſez à propos dans l'oc-
caſion des Bains. Le Bal
finy, il y eut un magnifique
Soupé pour ceux qui ne beu-
voient point. Madame la
Marquiſe de Louvoys ſortit
tres-contente de la Feſte,
où elle parut avec toute ſa
bonne mine & ſon eſprit.
Madame de Bernieres qui
en a infiniment, eſtoit avec
elle. Vous ſçavez qu'elle
eſt de ſes plus particulieres
Amies, & que l'agrément
de ſa perſonne, & ſes ma-
nieres

nieres honneſtes, ſont des charmes qui luy ont fait acquérir l'eſtime de tous ceux qui la connoiſſent. Elle eſt Fille de feu Mr de Ris, Premier Préſident au Parlement de Normandie, & Sœur du Maiſtre des Requeſtes de ce nom, qui a aujourd'huy l'Intendance de Bordeaux. Les Dames qui furent du meſme Régal eſtoient Madame & Mademoiſelle de Phelipeaux, Niêce de Mr de la Vrilliere, Madame la Marquiſe de Sepville, Femme de Mr de

Sepville Lieutenant des Chevaux-Legers de la Reyne, & Neveu de Mr le Maréchal de Belfons ; Mademoiſelle de Sepville ; Madame de Langlée, Veuve du Maréchal General des Camps & Armées du Roy ; Madame la Marquiſe de Brezol ; Mademoiſelle de Brezol ſa Fille, qui eſt une tres-belle Perſonne ; Mlles deRubel ; Madame & Mlles du Candalle ; Madame la Préſidente de Guedreville ; Madame la Vicomteſſe de Leſpo, & pluſieurs autres Dames

de Province. Il y eut pour Hommes Mr le Maréchal de la Ferté; Mr le Marquis de Valavoir, Lieutenant General; Mr le Comte de Bouligneux, Lieutenant des Gendarmes de la Reyne Mere; Mr le Milord Bruce, Gouverneur de Londres; Mr le Baron Ducker, Envoyé de l'Electeur de Cologne; Mr le Comte & Mr le Chevalier de Gaucour, Freres; Mr de Bezons, Conseiller d'Etat; Mr de Bezons son Fils, Intendant de Limoges; & Mr de Coulanges, Maistre des Requestes.

L'eſtime que vous m'a-
vez toujours marquée pour
la Lorraïne Eſpagnolete, me
perſuade que vous ſerez
bien aiſe de voir de quelle
maniere on parle d'elle dans
la Lettre anonime que je
vous envoye. Celuy qui l'é-
crit la croit toûjours en Eſ-
pagne. Cependant elle a
quité la Cour de Madrid
depuis quelques mois, &
l'on m'aſſure qu'elle eſt à
preſent en Franche-Comté.
Voicy ce que porte cette
Lettre, datée de Veniſe, &
adreſſée

# AU MERCURE GALANT.

*Si vous n'eſtiez le dépoſitaire des ſentimens de tout le monde, & des ſecrets les plus importans, je ne vous apprendrois pas ma paſſion pour la ſpirituelle Lorraine Eſpagnolete; mais quelque forte que ſoit l'intelligence qui eſt entre vous & elle, & quelque riſque qu'il y ait pour moy de rencontrer un Rival, où je ne croy trouver que Mercure, je ne laiſſe pas de m'aſſurer ſur le nom que vous portez. Il me fait croire que vous*

*voudrez bien l'informer de mon amour, puis que vous en estes en quelque façon la cause, & que les charmes de cette Minerve me seroient peut-estre encor inconnus, si vous n'aviez pris soin de m'en faire voir une partie. Que vous estes heureux, fidelle Mercure, de servir de Messager à cette Déesse, & d'avoir l'avantage de faire passer ses Lettres dans les quatre coins du Monde! Si vostre but a esté de luy gagner tous les cœurs, j'éprouve assez aux dépens du mien que*

*vous avez réüssy. N'estoit-ce point assez à l'Espagne, de ceux que sa nouvelle Reyne y a portez avec elle ? Pourquoy débaucher les Sujets du Roy, jusqu'à ceux qu'il a dans les Païs Etrangers, & chercher à les mettre sous l'empire de l'aimable Espagnolete? C'est ce que vous faites en exposant au Public ses galans Ouvrages. Pour moy, je l'avouë, vous m'avez tres-fort desobligé de me faire Amant. Je m'en estois toûjours garanty, mais on ne m'avoit jamais appris à me défendre des*

*charmes de l'Esprit, & ce sont des armes que vous avez prestées à l'Amour pour m'assujetir quand je le bravois. Si vous voulez appaiser le juste ressentiment que j'en ay, souvenez-vous de vostre nom de Mercure, & comme tel, faites lire ce Billet à celle que vous m'avez fait aimer.*

## A LA SPIRITUELLE ESPAGNOLETE.

CE qu'ordonnent les Destinées
Est une inévitable Loy.
Les Alpes & les Pyrenées
Sõt en vain entre vous & moy.

SZ

Vous avez ſçeu paſſer l'une &
l'autre Montagne
Pour me venir trouver icy.
Pour vous aller voir en Eſpagne
Je puis bien les paſſer auſſy.

SS

Voſtre eſprit a fait l'un, mon
amour fera l'autre;
Mais j'apréhende avec raiſon,
Que mon voyage un peu hors
de ſaiſon
Ne ſoit moins heureux que le
voſtre.

*J'eus envie il y a quelques jours, Galant Mercure, de vous prier d'obtenir de l'aimable Eſpagnolete, qu'elle voulust ſe faire graver, afin*

*que dans la premiere occca-*
*sion vous nous pussiez don-*
*ner son Portrait ; mais je fis*
*aussitost réfléxion que c'estoit*
*ternir un amour aussi pur,*
*& aussi spirituel que le*
*mien, que de chercher à le*
*soûtenir par le plaisir de mes*
*yeux, & de vouloir con-*
*noistre ce que j'aime autre-*
*ment que par ses Lettres. Il*
*pourroit pourtant y avoir*
*quelque milieu en cela, &*
*au defaut du Portrait gravé*
*que je ne demande point, je*
*croy que pour ne des-obli-*
*ger pas tout à fait mes sens,*

*dont je ne ſuis point encor ennemy déclaré, je puis ſouhaiter que cette charmante Perſonne veüille conſentir à ſe peindre elle-meſme dans quelque Lettre. Mais connois-je aſſez ce que je veux? Partez, Mercure. Qu'elle ſçache mon amour, j'auray tout ſujet d'eſtre content.*

Quand je vous parlay le Mois paſſé de la Feſte de S. Cloud, donnée au Roy, & à toute la Cour par Son Alteſſe Royale, je vous promis une deſcription de la

Galerie de cette délicieuſe Maiſon, peinte par Mr Mignard de Rome. L'empreſſement avec lequel vous me demandez des effets de ma parole ne me ſurprend point, puis qu'on parle de ce grand Chef-d'œuvre dans toute l'Europe, & qu'il ne vient point d'Etrangers en France qui ne ſoient ſurpris de ſa beauté. Il ne ſuffit pas de ſçavoir bien toucher le Pinceau, pour entreprendre un pareil Ouvrage. Il faut que l'eſprit, & la teſte des grands Peintres, agiſſent

avant leur main. Il faut un ſujet general qui en fourniſſe pluſieurs autres pour les divers endroits qui doivent eſtre remplis, & que ces morceaux, quoy que ſéparez, ayent entr'eux de la liaiſon. L'Hiſtoire eſt en cela d'un moindre travail, puis qu'on eſt rarement aſſujety à d'écrire les Habits qui ont eſté en uſage dans le ſiecle dont on raconte les évenemens, & qu'elle ne perd rien de ce qui luy eſt eſſentiel, dénüée de ces ſortes de circonſtances; mais

dans la Peinture, il faut tout
marquer. Ainſi il eſt de l'a-
dreſſe d'un habile Peintre
de bien choiſir ſes ſujets,
pour en tirer ce qu'il croit
luy devoir eſtre le plus avan-
tageux, ſoit pour les habille-
mens, ſoit pour beaucoup
d'actions qui donnent lieu à
de belles attitudes. Il faut
qu'il connoiſſe ce qui eſt à
éviter, ce qui ne fait point de
beautez dans ce grand Art,
& ce qui peut en faire pa-
roiſtre. En un mot, il faut
qu'il ſçache parfaitement
l'Antiquité, qu'il ait l'imagi-

nation vive, qu'il rencheriſſe ſur le ſujet qu'il entreprend de traiter, ſans pourtant rien mettre qui luy ſoit contraire; qu'avant qu'on admire ſa peinture, on ait ſujet d'admirer ſon choix, ſon bon gouſt, ſon invention, & le feu de ſon eſprit, & qu'on voye qu'il ſçait autre choſe que manier le Pinceau, qui dans ces occaſions n'eſt qu'une partie de l'ouvrage. C'eſt enquoy on ne peut trop donner de loüanges à Mr Mignard, car quoy qu'il faſſe du ſien tout ce que l'on peut

attendre d'achevé, & que la délicateſſe, & la force paroiſſent dans ſes Tableaux, on peut dire que jamais Homme ne poſſeda mieux l'antiquité, & qu'il ne repréſente rien ſans faire connoiſtre en toutes manieres le temps dont il eſt tiré.

En entrant dans la Galerie de S. Cloud, il eſt impoſſible de n'eſtre pas ébloüy des différentes beautez qui s'offrent de toutes parts, & dont chacune demanderoit un long examen, ſi on pouvoit s'empeſcher de les re-

garder d'abord toutes à la fois. Le grand Platfond repréſente le Soleil levant que l'on voit ſortir de ſon Palais. Les Heures du jour ſont à ſes coſtez, & ſemblent pouſſer & ouvrir la vapeur qui faiſoit l'obſcurité. Devant luy eſt un Enfant qui porte un Cornet remply de Fleurs. L'Abondance eſt ſignifiée par ce Cornet. Plus bas il y a de petits Zéphirs qui verſent la roſée du matin, en voyant briller les premiers rayons de ce bel Aſtre. L'Aurore paroiſt dans ſon

Char avec un Amour volant devant elle, & ſemant des Fleurs. Une des Heures du jour fait la meſme choſe. Au deſſus, & un peu devant l'Amour, eſt l'Etoile du matin. Elle eſt figurée par un jeune Homme bien fait qui porte l'Etoile ſur ſa teſte, & qui dans ſa main tient une verge, avec laquelle il chaſſe la Nuit, & toutes les Conſtellations. Un peu devant luy vole une Hirondelle. Vous ſçavez que cet Oyſeau chante avant le point du jour. La Nuit ſe voit dans l'extrémité

du Tableau en attitude rapide, tirant à deux mains ſes Voiles. Elle eſt accompagnée de ſes Enfans qui repréſentent le ſommeil de la vie, & le ſommeil de la mort.

Il y a quatre petits Tableaux autour de la Voûte. Des deux qui ſont aux côtez, celuy qui eſt ſur la droite vers le grand Plafond, fait voir Climene préſentant Phaéton à Apollon, afin qu'il l'avoüe pour eſtre ſon Fils. Sur la gauche paroiſt le meſme Apollon volant dans les airs. La Vertu eſt

assise en bas sur des nüées, & ce Dieu luy montre son Siége tout lumineux, comme le lieu où il veut luy donner place. L'Amour de la Vertu est aupres, assis ainsi qu'elle sur des nüées, & tenant de grandes branches de Laurier qui ne servent que pour orner le Tableau. Ce sujet n'est point tiré de la Fable. C'est une licence du Peintre, fondée sur ce qu'il a leû dans le Cavalier Marin, ou dans le Tasse, qu'Apollon s'estoit un jour repenty du désordre que ses passions avoient cau-

ſé ſur la Terre, & que pour en reparer l'emportement, il avoit promis à Jupiter de ſuivre le party de la Vertu. Dans l'un des bouts du Platfond, on voit Circé Fille du Soleil, aſſiſe ſur des nüées. Un Amour qui eſt aupres, luy donne des herbes pour faire ſes Charmes. Icare eſt repréſenté dans l'autre bout, avec ſes aiſles dont la cire a déja commencé de ſe fondre. Il eſt en attitude d'un Homme effrayé, qui ne ſe pouvant plus ſoûtenir en l'air, voit ſa cheûte inévitable.

Il ne ſe peut rien adjoûter à la beauté des Tableaux qui font paroiſtre les quatre Saiſons. Le Printemps eſt figuré par les Feſtes, dont le Mariage de Zéphire & de Flore fournit le ſujet. Cette Déeſſe eſt aſſiſe ſur un Lit. Zéphire aupres d'elle, la carreſſe d'une main, & tend l'autre vers des Fleurs qu'une des Heures du jour apporte dans un Cornet d'abondance. Cette action marque le deſſein qu'il a d'en jeter ſur Flore. C'eſt ce que fait un Amour qui en prend dans

une Corbeille qu'un autre Amour tient, & qui en eſt toute pleine. Un autre eſt aſſis aupres d'une autre Corbeille, & fait des Guirlandes pour la couronner. Au coſté gauche de Flore, on voit trois autres Amours. L'un perce une peau de Bouc ſur laquelle il eſt monté, & en fait ſortir du Vin que les deux autres reçoivent. Il y en a un qui tend une Taſſe d'or, & l'autre eſt aſſis plus bas tenant un Vaſe entre ſes jambes. C'eſt dans ce Vaſe que tombe le Vin en Ar-

cade, & avec impétuosité. Au costé droit de la mesme Flore, paroist un Amour avec la Torche allumée. Il repré-sente l'Hymen. Un autre se joüe avec un petit Oyseau qu'il laisse voler. Sur le de-vant du Tableau, est une Fi-gure qui cuëille des Fleurs pour les présenter à Flore, & une autre qui n'est veuë que par le dos, en prend d'une main dans une Corbeille, & de l'autre en répand sur le Lit de la Déesse. Aupres sont représentez des Vases, avec une Table sur laquelle

on

on voit la Collation ſervie. L'ancienne figure du Sel y eſt employée. Comme elle eſtoit dans tous les Repas, elle eſt icy en forme d'une petite Pyramide, avec des Gaſteaux, & diférens Fruits. Au fond du Tableau ſont de petites Figures dans le loin-tain, repréſentant des Bac-chantes avec des Satyres, qui ſe viennent réjoüir aux Feſtes de Flore.

Dans le Tableau de l'Eté, ſont les Feſtes de Céres. Les Vierges qui ont accoûtumé de porter cette Déeſſe par-

my les Bleds pour obtenir la fertilité de la Terre, y paroiſſent arreſtées, apres qu'elles ont poſé leur Trepié, & mené les Victimes qui eſtoient la Truye & la Brebis. Tout eſt diſpoſé pour le Sacrifice. La Figure de devant qu'on ne voit que par derriere, repréſente le Boutipe. C'eſt le nom qu'avoit le Sacrificateur. Il tient le Coûteau de la main droite, & tout preſt à égorger la Victime, il ſemble n'attendre que la fin de quelques paroles que la Preſtreſſe doit prononcer, &

qui ſont dans des Tabletes qu'elle a. Dans ce moment, une de celles qui l'accompagnent dans ſon miniſtere, répand du Lait & du Vin ſur le feu du Trepié, que l'on voit fumer. Les Vierges ſont ſuivies de Bacchantes avec quelques Inſtrumens antiques, & quand le Sacrifice ſe fait, les Moiſſonneurs viennent ſe mettre à genoux pour adorer la Statuë de Céres que les Vierges portent ſur leurs épaules. Il y en a d'autres qui luy préſentent des Gerbes de Bled.

Le Peintre, pour faire connoiſtre l'extréme chaleur de la Saiſon, a repréſenté la Canicule dans une Nüée. Cette Canicule eſt un Chien alteré qui regarde le Soleil.

Les Bacchanales ſont le ſujet du Tableau qui repréſente l'Automne. Bacchus revenant des Indes, trouva Ariane inconſolable de la fuite de Théſée qui avoit laiſſé cette Princeſſe dans l'Iſle de Naxe. Le Peintre fait paroiſtre ce Dieu au milieu de ſon Tableau. Ariane eſt dans ſon Char, tiré par des

Pantheres que gouvernent deux Amours. Ces Amours témoignent par leur action partager la joye qu'elle doit sentir, de se voir aupres d'un Dieu si puissant. Une Marche de Faunes & de Bachantes qui vont en ordre le Tirse à la main, est représentée dans ce Tableau. Une d'entr'elles sonne du Tambour de Basque, & semble s'étre détachée de la Marche pour danser devant le Char. Une autre porte un panier de Raisins. Cette derniere, marque par son air riant le

plaiſir qu'elle a de voir d'eux petits Enfans, l'un endormy par la force de la Vendange, & l'autre qui ſe rit de luy. Cette Troupe, couronnée de feüilles de Vigne, & de Lierre, eſt ſuivie du Pere Silene, porté par des Faunes. Le fond du Tableau fait voir la Mer ſur la gauche, avec un petit Vaiſſeau en éloignement. Ariane montre ce Vaiſſeau à Bacchus comme celuy qui emmene ſon Perfide. Sur la droite ſont des Arbres chargez des Fruits de l'Automne. Des

Maſques, des Tambours de Baſque, & des Peaux de Tygres, ſont attachez à ces Arbres. On s'en ſervoit dans les Feſtes de Bacchus.

Le Vent Borée eſt la principale Figure du Tableau de l'Hyver. Il eſt ſur une groſſe Nüée, ſon Manteau entortillé dans ſon bras gauche, volant, & ſouflant la neige & la greſle. Zéthés & Calaïs ſes deux Fils, volent avec luy, & vont chaſſer le Soleil, qui paroiſt preſque offuſqué par une épaiſſe nüée qui le couvre. Derriere Borée ſont

les ſept Pleïades, tant en Figures humaines qu'en Etoiles, qui en ſe fondant en eau, la verſent par des Vaſes antiques. La Terre qui implore l'aſſiſtance du Soleil, eſt ſur le devant du Tableau. Vulcain luy vient offrir ſon ſecours, cõme eſtant le ſeul qui luy en puiſſe donner. On voit un Fleuve dans l'éloignement. Il eſt ſous une Grote avec ſon Urne, & ïeau qui en ſort eſt toute glacée. Le fond du Tableau fait découvrir une mer pleine de bouraſques, où quelques

Vaiſſeaux ſont en péril. Le rivage de cette Mer eſt glacé, & il y a ſur les bords pluſieurs Oyſeaux aquatiques.

Comme la Galerie que je vous décris eſt nommée la Galerie d'Apollon, elle a un Tableau où l'on voit ce Dieu ſur le Parnaſſe. Il montre un Roſſignol, perché ſur la branche d'un Laurier, comme le Symbole de la Muſique. La Muſe qui la repréſente, écoute tous les tons de cet Oyſeau, & les note. Il y a deux Enfans ſur le devant du Tableau. L'un

frape d'un Marteau ſur une Enclume, & l'autre paroiſt en vouloir prendre un dans des Balances afin de fraper auſſi. Cela marque la Meſure, & les Balances qui ſont au bas de l'Enclume ſur le terrain marquent la Juſteſſe. On voit des Cignes ſur le coſté gauche. La Voix des Poëtes eſt repréſentée par eux.

Il faut vous parler des huit bas Reliefs. Ils ſont dans de grandes Bordures rondes, rehauſſées d'or. Le premier qui eſt ſur la droite de la Ga-

lerie en y entrant, fait voir Apollon avec ſon Trepié devant le Portique de ſon Temple. Sa Sibille eſt à genoux, & luy montre une poignée de ſable dans ſa main, comme le priant de la faire vivre autant d'années qu'elle en tient de grains. Sur la gauche, Apollon aſſis ſur une Terraſſe, a le Dieu Eſculape ſon Fils à genoux aupres de luy. Ce Fils s'apuye ſur un grand Livre qui eſt ſur les genoux d'Apollon. On voit devant eux quantité de Plantes

dont ce Dieu, qui veut enſeigner la Medecine à Eſculape, ſemble luy apprendre la vertu.

Les deux autres bas Reliefs qui ſuivent juſqu'à la moitié de la Galerie, ſont plus grands que ces premiers. Dans l'un paroiſt Marſias, diſputant à Apollon l'avantage de mieux joüer de la Flûte. Midas qu'ils ont pris pour Juge, eſt peint aupres d'eux. L'autre bas Relief qui eſt vis-à-vis, fait voir ce meſme Satyre, qu'Apollon punit en le faiſant écorcher.

L'autre moitié de la Galerie eſt auſſi ornée de quatre bas Reliefs. Les deux plus grands repréſentent le changement de Daphné en Arbre, & celuy de Coronis en Oyſeau; & les deux autres qui ſont au bout de la Galerie, aux deux coſtez du Tableau du Parnaſſe, font voir la métamorphoſe de Cypariſſe en Ciprés, & celle de Clytie en Tournefol.

Il ne reſte plus qu'à expliquer le Tableau qui eſt ſur la Porte. On y voit la naiſſance d'Apollon & de Dia-

ne. Ovide nous dit, que Latone n'eut pas plûtoſt mis au monde ces deux nouvelles Divinitez, que la haine de Junon l'obligea de fuïr, & de les emporter hors de l'Iſle de Délos où elle avoit accouché. Apres avoir marché fort longtemps pendant les grandes chaleurs, elle vint dans la Lycie, avec une ſoif qu'elle voulut appaiſer en prenant de l'eau dans un Eſtang; mais les Payſans troublerent cette eau pour l'en empeſcher, & firent monter au deſſus la fange du

fond. Jupiter punit ces infames Payſans en les changeant en Grenoüilles, & c'eſt le ſujet de ce Tableau. Ce Maiſtre des Dieux y eſt noblement repréſenté ſur une nuë, comme preſt à faire éclater ſon reſſentiment. Pour ne pas rendre le ſujet hydeux, le Peintre ne montre qu'un des Payſans changez. On ne voit de luy que ſa teſte de Grenoüille; mais ce qui paſſe pour l'expreſſion la plus vigoureuſe, c'eſt la ſurpriſe d'un autre, de voir ſon Camarade métamor-

phosé. Il y en a un baissé qui trouble l'eau, afin que Latone ne puisse boire, & un autre luy fait la moüe en la menaçant. Les autres Figures ne sont que pour l'embelliſſement du Tableau. On en voit une couchée qui dort, & deux autres d'une petite Payſane, & d'un petit Payſan. Cette premiere tient un Nid de Canes, & le dernier une Flûte. Le fond du Tableau repréſente l'Iſle de Délos, avec une Mer & une grande Foreſt.

Je ne doute point, Mada-

me, que cette description ne vous en fasse souhaiter de pareilles, de tous les grands Ouvrages de Mr Mignard. Il ne me sera peut-estre pas mal-aisé de vous satisfaire là-dessus; mais ces sortes d'Articles demandent du temps.

La Cour de Savoye, dont je ne vous ay rien dit depuis quelques mois, m'en fournit un tres-considérable. Je le cómence par les changemens qu'on y a veu arriver dans les grandes Charges de Mr le Comte de S. Maurice, si estimé dans toute sa parce

Cours où l'intéreſt de ſon Prince l'a fait aller, a eſté fait Commandant de Savoye. Mr le Marquis de S. Germain, qui eſtoit Grand Chambellan, a eu ſa Charge de Grand Ecuyer, & celle de Grand Chambellan a eſté donnée à Mr le Marquis de S. Martin. Mr le Marquis Mourozzo, Gouverneur de Son Alteſſe Royale, a eu la place de ce dernier, & eſt enu Grand-Maiſtre de Maiſon de Madame la heſſe de Savoye. Cette ceſſe tint Chapelle le

jour de Pasques dans l'Eglise Cathédrale. Je vous ay déja expliqué dans quelqu'une de mes Lettres en quoy consiste la cerémonie de tenir Chapelle. Monsieur le Duc de Savoye s'y trouva. Tous les Chevaliers de l'Annonciade l'accópagnoient. Quoy que le nom de cet Ordre vous soit fort connu, peut-estre n'en sçavez-vous pas l'Institution.

Il fut établi en 1362. par Amé VI. Comte de Savoye, dit le Verd, qui le nomma *l'Ordre du Collier*, parce

que le Collier que portoient alors les Chevaliers, eſtoit fait comme celuy d'un Levrier. Il eſt des Hiſtoriens qui veulent qu'en ſon origine on l'ait appellé *l'Ordre Militaire du Laqs d'Amour*, & que la galanterie ait eſté la cauſe de ſon établiſſement, comme on l'a crû des Ordres de la Toiſon d'or & de la Jartiere. Ainſi ils aſſurent que le Comte Amé ayant reçeu d'une Dame qu'il aimoit, un Bracelet de cheveux treſſez & cordonnez en Laqs

d'amour, voulut conſerver le ſouvenir de cette faveur par l'Inſtitution de cet Ordre, & ils expliquent les quatre lettres de la Deviſe F.E.R.T. qui eſt dans le Collier, par ces paroles qui marquent le devoir d'un Chevalier combatant à la Barriere. *Frapez*, *Entrez*, *Rompez Tout*. Je vous ay marqué, Madame, dans l'Article de l'élection du nouveau Grand-Maiſtre de Malte, la veritable ſignification de ces Lettres, qui furent miſes autour de l'E-

cuſſon de Savoye, apres qu'Amedée le Grand eut empeſché la perte de Rhodes. Ceux qui appuyent cette opinion, raportent que le Collier eſtoit fait de Roſes d'or émaillées de rouge & de blanc, jointes l'une à l'autre par un double Laqs d'amour fait de ſoye; & qu'Amedée VIII. premier Duc de Savoye, qu'on élût Pape au Concile de Baſle ſous le nom de Félix V. changea ces Laqs de ſoye en Cordelieres d'or. Ce qu'il y a de conſtant, c'eſt

qu'Amé VI. instítua l'Ordre, & le composa de quinze Chevaliers, dont les Comtes, aujourd'huy Ducs de Savoye, seroient à jamais les Chefs ; qu'Amedée VIII. son Petit-Fils, en fit les Statuts ; & que le Duc Charles, surnommé le Bon, ayant ordonné que l'Image de l'Annonciation de la Vierge seroit mise dans le vuide du pendant du Collier, voulut aussi qu'il y eust au Collier quinze Roses d'or émaillées, sept de blanc, & sept de rouge ; & celle d'enbas moi-

tié rouge & moitié blanc en chef. Les Chapitres de cet Ordre ſe devoient tenir dans la Chartreuſe de Pierre-Chaſtel en Bugey, où les Chevaliers eſtoient enterrez. Cela s'obſerva juſques à l'échange de la Breſſe & du Bugey avec le Marquiſat de Saluces. La Chartreuſe de Pierre-Chaſtel ſe trouvant par là dans la Souveraineté de France, le Duc Charles-Emanuel ordonna que les Chapitres ſe tiendroient dans l'Egliſe de Saint Dominique de Montmelian,

lian, & en 1627. il transfera la Chapelle de l'Ordre sur la Montagne de Turin, en l'Hermitage de la Camaldule. Le Manteau des Chevaliers, aux jours de solemnité, a esté sous ce Charles-Emanuel, couleur d'Amarante, doublé de Toile d'argent à fond bleu. Il estoit rouge-cramoisy, frangé & bordé de Laqs d'amour de fin or, sous Charles le Bon; & bleu, doublé de Tafetas blanc, sous Emanuel-Philibert. Pour les Colliers, ils sont de deux sortes. Le petit

qui ſe porte tous les jours attaché au col, eſt d'or, de la largeur de deux doigts, & du poids de cent écus. La Deviſe F. E. R. T. y eſt pluſieurs fois en petites lettres Gothiques émaillées d'or, & des Laqs à la fin de chaque mot. Au bout de trois Chaînons d'or eſt le pendant du Collier avec l'Image de l'Annonciation de la Vierge. Le grand Collier ne ſe porte qu'aux jours de cerémonie, & dans les Feſtes de l'Ordre. Il eſt du poids de deux cens cinquante écus

d'or, large de deux doigts & demy, composé des mesmes mots F. E. R. T. entrelassez de Laqs d'amour, & séparez de Roses d'or émaillées de blanc & de rouge. Le reste est semblable à l'autre Collier.

Madame Royale, qui ne fait rien que d'auguste, voulant augmenter l'éclat de cet Ordre, a ordonné que les Chevaliers de l'Annonciade porteroient à l'avenir l'Image de l'Annonciation sur le costé gauche de leurs Manteaux, dans les occa-

fions de cerémonie, & qu'ils l'auroient tout le reſte de l'année ſur le coſté gauche de leurs Juſte-à-corps. Ces Chevaliers parurent pour la premiere fois avec ce nouvel ornement le jour de Paſques dernier. Il faut vous marquer en quoy il conſiſte. C'eſt une Médaille dont le fond eſt tout brodé d'argent trait. Les Figures ſont d'Orfevrerie, dorées d'or moulu. Le Cartouche eſt relevé, brodé d'or, avec la Cordeliere auſſi d'or, & les revers des Fleurons, d'ar-

gent. Les lettres dont le fond eſt de couchure d'argent, ſont d'or, & bordées de noir. Les flâmes ſont d'or & de lame ſur les nervures, qui ſont les brillans. La figure de cet Ordre que j'ay fait graver, expliquera mieux ce que je cherche à vous faire entendre. Je vous l'envoye. En jettant les yeux deſſus, vous concevrez aiſément de quelle maniere il devoit paroiſtre. Je ne vous répete point ce que Madame Royale a fait pour les belles Lettres. Vous vous

ſouvenez de ce que je vous ay dit en pluſieurs occaſions de l'Académie des Eſprits choiſis, établie à Turin par cette Princeſſe. Mr de Martignac, quoy qu'abſent, y a eſté reçeu depuis peu avec éloge. La belle Traduction qu'il nous a donnée des Comédies de Térence, & celle des Oeuvres d'Horace dédiée à Monſieur le Duc de Savoye, le rendoient digne de cet avantage. Madame Royale luy a donné des marques de ſa libéralité par un tres-beau Diamant.

Quelque temps apres, cette meſme Académie s'eſtant aſſemblée extraordinairement, mit Mr l'Abbé de S. Real au nombre de ceux qui la compoſent. Les Ouvrages qu'on a imprimez de luy à Paris pendant le ſejour qu'il y a fait, ne vous ſont pas inconnus. Comme il eſtoit malaiſé qu'il remerciaſt la Compagnie ſans s'étendre ſur les grandes qualitez de Madame la Ducheſſe de Savoye, vous jugez bien qu'il fit un tres-beau Diſcours. Rien ne luy

manquoit du costé de la matiere, & il a toute la délicatesse d'esprit qui est nécessaire pour donner un tour agreable aux choses. Madame Royale assista *incognito* à cette Reception, & joignit au Présent d'un Diamant qui marqua d'abord son estime à cet Abbé, une Pension de deux mille livres. Au sortir de l'Assemblée, elle entra dans la Chambre du Conseil, où Monsieur le Duc de Savoye son Fils se trouva. Elle s'y démit de la Régence. Ce

jeune Prince né le 14. de May 1666. achevoit ce mesme jour ſes ans de minorité. Il ſe montra fort ſenſible aux aſſurances qu'elle luy donna du zele & de la fidelité de ſes Sujets, & l'ayant remerciée en termes fort obligeans, de la continuelle application qu'elle avoit euë pour tout ce qui regardoit l'éducation de ſa Perſonne, & le bien de ſes Etats, il la conjura de luy accorder la continuation de ſes ſoins, pour luy aider à les gouverner. Ces témoignages de re-

connoiſſance eſtoient bien juſtes, apres ce que cette Princeſſe a fait pour la gloire & pour l'avantage de la Savoye, qu'elle a maintenuë par ſa prudence dans un calme heureux, pendant que toute l'Europe a eſté en armes. Le ſoir, les Officiers luy eſtant venus demander le mot à l'ordinaire, elle les renvoya au jeune Duc qu'on preſſa inutilement de le donner. Ce fut une diſpute agreable, Madame Royale voulant luy remettre toutes les marques de Souverai-

neté, & ce Prince ne pouvant mieux luy faire connoistre qu'en les refusant, combien il estoit content de son Administration. Il falut enfin qu'elle consentist à donner le mot, & ce fut *Amé-Victor*, nom de Son Alteſſe Royale, qu'elle choisit. Le lendemain ils allerent ensemble à la Messe, précedez d'une tres-nombreuse Cour. Le Peuple accourut en foule, & mille acclamations firent voir la joye qu'il recevoit de leur union. Tous les grands Seigneurs avoient des Ha-

bits ſuperbes. Ce n'eſtoi
que Broderie, dont les Perle
& les Diamans rehauſſoien
l'éclat. Au retour on baiſa
la main à Leurs Alteſſes
Royales. Le jeune Duc re-
çeut tout le monde de cet
air riãt qui gagne les cœurs,
& ne vit aucune Perſonne
de marque à laquelle il ne
dift en particulier quelque
choſe d'obligeant. Madame
Royale l'ayant toûjours é-
levé à eſtre honneſte, il ſui-
voit l'exemple qu'il avoit
reçeu. Ils dînerent en pu-
blic, & furent haranguez

l'apreſdînée par les Magiſ-
trats, qui priérent cette Prin-
ceſſe de vouloir encor don-
ner ſes ſoins au bien d'un
Etat qu'elle avoit gouverné
ſi heureuſement depuis tant
d'années. Une priere de
cette nature eſt bien glo-
rieuſe à une Régente, puis
qu'elle fait voir la ſatisfa-
ction que les Peuples ont
de ſa conduite, & le zele
qui les porte à ſe ſoûmettre
toûjours à la meſme auto-
rité. Apres que les Magiſ-
trats furent ſortis, M^r le
Comte de Scaravel Maiſtre

des Cerémonies, vint pren-
dre l'Académie, & la con-
duisit à l'Audience. Mr le
Marquis d'Entraives, qui
portoit la parole comme
Directeur, se fit admirer par
le beau Discours qu'il fit.
Le sujet luy estoit avanta-
geux. Les magnificences
qui avoient esté préparées
ce jour-là pour un Carrou-
sel, furent inutiles, la pluye
ayant obligé de le remettre.
Elle n'empescha pourtant
pas qu'on n'allast en Caval-
cade au Valentin. Mr le
Comte de Piosasque, Grand-

Maiſtre de l'Artillerie, y fit tirer un Feu d'artifice, dont l'Ingénieur eut beaucoup de gloire. Il repréſentoit le Palais du Soleil. Les réjoüiſſances de cette Journée finirent par le divertiſſement d'un Bal, & par une magnifique Collation. J'oubliois à vous dire que dés le matin Son Alteſſe Royale avoit fait expédier des Lettres Patentes, par leſquelles elle confirmoit le Conſeil ſecret d'Etat. C'eſt une marque du bon & judicieux choix qu'avoit fait Madame Royale

des Perſonnes qui le com-
poſent. Ceux qui y doivent
entrer, ſont M^r l'Archeveſ-
que de Turin, Dom Gabriel
de Savoye Fils naturel de
Charles-Emanuel I. & Com-
mandant General des Ar-
mées, M^r le Marquis Buſ-
quet Grand Chancelier de
Savoye, M^rs les Marquis de
S. Maurice & Mourozzo,
M^r le Comte Truchi Pre-
mier Préſident des Finan-
ces, & M^r le Marquis de
S. Thomas Premier Secre-
taire d'Etat. Il y a un Article
dans ces Patentes qui fait

connoiſtre plus que toutes choſes, combien le paſſé donne lieu d'attendre du ſage Gouvernement de Madame la Ducheſſe de Savoye. Le Prince ſon Fils la prie de prendre dans le Conſeil le meſme pouvoir qu'elle y a eu pendant ſa Régence, d'y faire entrer telles Perſonnes qu'elle croira propres à ſoûtenir le poids des Affaires, & de contréſigner toutes les Expéditions qu'elle ne voudra pas ſigner elle-meſme. Quatre jours apres, c'eſt à dire le 19. de

*Juin 1680.*

May, on eut le divertiſſe-
ment du Carrouſel qui de-
voit ſe faire le jour de la Ma-
jorité du jeune Prince. J'en
réſerve le détail juſqu'au
Mois prochain, pour avoir
le temps d'en eſtre mieux
informé. Son Alteſſe Royale
apres avoir entretenu long-
temps ſon Grand Chance-
lier, & Dom Gabriel de Sa-
voye General de ſes Ar-
mées, chacun en particulier,
fit aſſembler le Conſeil ſur le
ſujet de ſon Mariage. On ne
peut trop admirer la con-
duite de Madame Royale,

qui en a voulu diférer la Ratification qu'elle pouvoit faire, juſqu'à ce que le Duc ſon Fils devenu Majeur, fuſt en état d'en réſoudre par luy-meſme. Elle l'avoit toûjours aſſuré qu'il eſtoit le maiſtre du Traité de Portugal, & qu'il ne l'engageoit à aucune choſe, ſi ſes Miniſtres ne trouvoient pas qu'il luy fuſt avantageux. Elle luy répeta les meſmes choſes apres ſa Majorité, & ce fut ſurquoy il voulut tenir Conſeil. Apres que chacun eut dit ſon avis, ce Prince

remercia Madame Royale, d'avoir cherché à luy procurer une Alliance ſi glorieuſe, & luy dit qu'il approuvoit dans tous ſes Articles le Traité qu'elle avoit fait, & qu'il iroit en Portugal conſommer le Mariage ſitoſt qu'il auroit vingt ans. Mr le Marquis de Dronero y eſt envoyé en qualité d'Ambaſſadeur Extraordinaire pour la Cerémonie des Fiançailles, & tous les Conſeillers du Conſeil ont ſigné l'Acte d'approbation qu'on a dreſſé pour cette importante Affaire.

On m'envoye un Conte que vous ſerez bien aiſe de voir L'Autheur ne m'en eſt connu que ſous le nom du Solitaire de Carpiagne. Le Naufrage du Coloſſe, Vaiſſeau commandé par un Homme de Marſeille appellé Seguier, & qui a péry vers les Iſles de Sapience, luy en a donné l'idée.

# LE NAVFRAGE.

## CONTE.

*UN Vaisseau nommé le Colosse,*
*Cingloit par un assez bon vent,*
*Vers une Ville du Levant,*
*Où le Patron avoit son principal négoce.*
*Il estoit déja bien avant,*
*Quand tout d'un coup le Ciel s'obscurcit de nuages,*
*Et fit entendre dans les airs*
*Des Tonnerres affreux, qui précedez d'éclairs,*
*Donnerent l'épouvante aux plus fermes courages.*
*Les Aquilons avec fureur,*

*De la Mer agitant les Plages,*
*On vit de toutes parts de funeſtes*
*images,*
*Et de deſeſpoir & d'horreur,*
*La bourraſque venant à fondre dans*
*les Voiles*
*De cet infortuné Vaiſſeau,*
*Le faiſoit ſuccomber ſous les mon--*
*tagnes d'eau,*
*Qu'elle portoit juſqu'aux Etoiles.*
*Le Navire s'ouvrit enfin par le*
*milieu,*
*Et les Hommes en vain s'efforçant*
*à la nage*
*De gagner le prochain rivage,*
*Dirent un éternel adieu*
*A la clarté du jour, leur plus cher*
*heritage.*
*Rien ne ſe ſauva du débris*
*De ce déplorable naufrage,*
*Qu'un Chat, & trois jeunes Souris,*

*Qui regardant comme un Bien de*
*grand prix*
*Le bonheur de joüir longtemps de*
*la lumiere,*
*Se ſaiſirent d'un ais, & ſe tinrent*
*deſſus.*
*Le Chat interdit & confus,*
*Aux Souris tournoit le derriere,*
*Sans penſer à leur courir ſus.*
*Une d'entr'elles y prit garde,*
*Et ne pût s'empeſcher de l'en railler*
*un peu.*
Nous faiſons maintenãt, *dit-elle,*
ſi beau jeu
A Voſtre Majeſté Camarde.
Que ne vient-elle nous man-
ger?
Bon, ſuis-je, *dit le Chat,* en état
d'y ſonger?
Aprenez, Souris babillarde,
Que quand on a ſa vie à mé-
nager,

Les plus fortes haines s'oublient,
Et que dans un preſſant danger,
Les Ennemis preſts à s'entregorger,
En perdent la penſée, & ſe reconcilient.

Mr le Marquis de Lavardin, Lieutenant General de Bretagne, a épouſé Mademoiſelle de Noailles, Sœur de Mr le Duc de Noailles, Capitaine des Gardes du Corps. Je ne vous diray rien de ce Marquis, vous en ayant déja parlé pluſieurs fois, & ſur tout lors qu'il épouſa

Mademoiſelle de Thiange, au nom de Mr le Duc Sforce ſon Parent. La Nôce s'eſt faite à Sainte Geneviéve des Bois. C'eſt une Terre qui appartient à Madame la Ducheſſe de Noailles la Doüairiere. Mademoiſelle de Noailles eſt jeune, & a preſque toûjours demeuré dans le Convent de Sainte Marie. Elle eſt d'une Famille ſi ſage, & ſi pleine de vertu, qu'il ſuffit de la nommer, pour perſuader qu'elle en a beaucoup. Celle de feu Mr le Duc de Noailles ſon

Pere, luy avoit fait meriter une eſtime generale. La pieté de Madame la Ducheſſe de Noailles ſa Veuve, ne brille pas moins. Les avantages de la jeuneſſe, de l'eſprit, & de la beauté, qui l'ont fait paroiſtre à la Cour avec tant d'éclat, ne l'ont jamais ébloüie. Elle eſtoit Dame d'Atour de la feuë Reyne, & ſi elle charmoit par la douceur qu'on voyoit répanduë ſur ſon viſage, on y découvroit en meſme temps cet air modeſte qui attire l'admiration avec le reſpect.

Il ne faut pas s'étonner ſi d'un Pere, & d'une Mere d'un ſi grand mérite, il n'eſt ſorty que des Enfans de la plus haute vertu. Mr le Duc de Noailles, aujourd'huy Capitaine des Gardes du Corps, vit d'une maniere qui édifie tous les Courtiſans, & qui leur ſervant d'exemple, fait connoiſtre en luy une pieté ſans faſte qui le diſtingue par tout. Je ne vous répete point ce que je vous ay dit dans d'autres Lettres de Mr l'Eveſque de Cahors ſon Frere, & de Mr

le Chevalier de Noailles, Lieutenant General des Gá-
lers de France. La Nobleſſe de cette Maiſon eſt des plus anciennes du Royaume. Guintrand Chevalier Sei-
gneur de Noailles en Limo-ſin, vivoit longtemps avant le Régne de S. Loüis. Pierre de Noailles accompagna ce Monarque en ſon Voyage de la Terre-Sainte. Il y mou-
rut, & ſon Corps fut aporté à Noailles, où il eſt enterré avec ſes Anceſtres. Tous ſes Deſcendans ſe ſont ſignalez depuis, ſoit dans l'Egliſe, ſoit

dans les Armes. Il y a eu parmy eux plusieurs Evesques d'Acqs, un de Saint Flour, & un de Rhodés. Mr le Président de Thou a fait un grand éloge de François de Noailles, Evesque d'Acqs. Il estoit Ambassadeur pour le Roy à Venise en 1558. Pierre de Noailles, dit le Borgne, fut tué à la journée d'Azincourt, & François & Jean de Noailles se signalerent aux siéges & prises d'Acqs & de Bayonne. Antoine, Seigneur de Noailles, Chevalier de l'Ordre du

Roy, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Lieutenant General au Gouvernement de Guyenne, Gouverneur & Maire de Bordeaux, Ambaſſadeur en Angleterre & en Ecoſſe, commanda la Gendarmerie de France aupres d'Avignon, où le Roy François I. vouloit s'opoſer aux forces de Charles Quint. Comme je ne vous donne point icy une Génealogie par ordre, je paſſe par deſſus beaucoup d'Illuſtres de cette Maiſon, & ſans vous rien dire des

grandes Alliances qu'elle à faites, je viens à François de Noailles, Comte d'Ayen, Chevalier des Ordres du Roy, Ambassadeur à Rome, Gouverneur de Perpignan, & Lieutenant General en Auvergne, & Roüergue. C'estoit un Homme d'un mérite extraordinaire, & qui ne s'estoit pas moins acquis de réputation par les Lettres que par les Armes. Il avoit épousé Rose de Roquelaure, Fille d'Antoine Maréchal de France, & en a eu Henry de Noailles,

Comte d'Ayen, tué à la Bataille de Rocroy, Antoine de Noailles decedé à Paris, Charles de Noailles mort au Siége de Maſtric, pluſieurs Filles Religieuſes, & Anne de Noailles Gouverneur de Rouſſillon, & de Perpignan, Premier Capitaine des Gardes du Corps, Lieutenant General des Armées du Roy, & Pere de Mademoiſelle de Noailles, qui vient d'épouſer Mr le Marquis de Lavardin.

Le Mariage de Mr le Comte de Chiverny, Fils de

Madame de Monglas, avec Mademoiſelle de Sommery, s'eſt fait dans le meſme temps. Je vous ay parlé du Marié, lors que le Roy le choiſit pour eſtre du nombre de ceux qui doivent toûjours accópagner Monſeigneur. La Mariée eſt Fille de Mr de Sommery, Gouverneur du Chaſteau de Chambort, & Grand-Maiſtre des Eaux & Foreſts de France, & Niêce de Madame Colbert, du coſté de Madame ſa Mere. Elle eſt jeune, bien faite, & fort eſti-

mée pour son esprit. La Cerémonie des Nôces se fit à Sceaux. Toute la Famille de Mr Colbert s'y trouva, à la réserve de ce grand Ministre, qui ne put quiter Fontainebleau, où les Affaires du Roy l'arrestoient

Mr de Boissy, Conseiller au Parlement, s'est aussi marié depuis quelques jours. Il a épousé Mademoiselle de Richebourg, Fille de Mr de Richebourg Maistre des Requestes. Madame sa Mere se nomme Feydeau. Elle est Sœur de Mr Feydeau de

Brou, Maiſtre des Requeſtes, & de Mr l'Abbé de Brou Aumônier du Roy. Mr de Boiſſy eſt Fils de Mr de Caumartin Conſeiller d'Etat, Petitfils de Mr de Caumartin Préſident au Parlement, & Arriere-Petit-Fils de Mr de Caumartin, Garde des Sceaux de France. Leur Nom de Famille eſt le Febvre.

Le neufiéme de ce mois, jour de la Pentecoſte, Madame Stuart, Arriere-Petite-Fille du Comte de Mourray, Régent d'Ecoſſe ſous Marie

Suart ſa Sœur, Fils naturel de Jacques V. qui en eſtoit Roy, fit Profeſſion dans le Grand Convent des Carmelites. Les charmes de ſa Perſonne, ſon mérite, ſa naiſſance, & l'engagement où elle eſtoit dans la Religion Anglicane, rendent cette Action des plus extraordinaires. Tout ce qu'il y a icy de Gens conſidérables d'Angleterre de l'un & de l'autre Sexe, furent témoins de la fermeté avec laquelle, n'ayãt encor que vingt ans, elle s'eſt réſoluë à ſacrifier les avan-

tages de la beauté, l'eſpérance d'un grand établiſſement, & toute la douceur d'un rang auſſi élevé que le ſien. La Cerémonie ſe fit en préſence de pluſieurs Perſonnes de la premiere qualité. Mr l'Abbé de Brou, Aumônier du Roy, y preſcha avec beaucoup de ſuccés. Cette nouvelle Religieuſe avoit fait icy il y a trois ou quatre ans, abjuration du Calviniſme entre les mains de Mr l'Archeveſque de Paris, qui luy donna auſſi l'année paſſée le Voile de Carmelite.

Quoy qu'il ſoit rare de paſſer d'une tres-forte douleur à une tres-grande joye, c'eſt un bonheur qu'a eu depuis peu de temps Madame la Vicomteſſe de S. André. Elle eſtoit venuë paſſer le Printemps à Caſtres en Languedoc, dans les derniers mois de ſa groſſeſſe ; & la nouvelle qui s'y répandit de la mort de Mr Gauthier ſon Pere, Tréſorier & Receveur General de cette Province, l'ayant frapée tout-à-coup, fit une ſi violente impreſſion ſur ſon eſprit, que le déplaiſir

qu'elle en reçeut, la fit accoucher dans le meſme tẽps. Elle mit au monde une Fille & deux Garçons; & cet avantage ayant commencé à ſoulager ſon chagrin, il ceſſa entiérement quelques jours apres, quand elle connut avec certitude qu'elle s'eſtoit affligée ſur un faux avis. Cette Dame ne fut pas ſitoſt relevée, que pour marque de ſa joye, elle donna une Feſte magnifique, & remercia par là tous ſes Amis qui luy avoient fait faire compliment.

Vous aurez tout lieu d'estre contente de moy sur les Vers de Mademoiselle Castille qui vous ont tant plû, & que vous aurez déja veus notez au commencement de cette Lettre. Je vous les donne encor une fois avec d'autres Notes, afin que vous les puissiez chanter diféremment. M^r Charpentier qui vient de les mettre en Air, en a fait une façon de Rondeau. Vous y trouverez ce caractere aisé & particulier qui vous fait aimer tous ces Ouvrages. Examinez

celuy-cy ; mais en chantant
*Abqu'ils ſont courts les beaux*
*jours*, *&c.* n'oubliez pas que
vous devez profiter de la
moralité de ces Vers.

L'amitié que vous avez
pour la Muſique, vous obli-
gera ſans-doute de prendre
part à la perte que celle de
Provence a faite en la per-
ſonne de Mr Emery. C'eſtoit
un Homme d'un fort grand
mérite, & qui s'eſtoit acquis
la réputation d'un des meil-
leurs Muſiciens de ſon tẽps.
Il avoit appris ſous les pre-
miers Maiſtres d'Italie ; &

lors qu'il retourna en Provence, il se rendit d'abord si recommandable, qu'il y avoit tres-peu de Chapitres où l'on ne chantast de sa Musique. Aussi n'estoit-ce qu'à luy qu'on avoit recours quand il s'agissoit de quelque Solemnité dans tous les endroits de la Province. Il se seroit fait encor mieux connoistre, s'il n'eust preferé son Canonicat de Pignans à tous les avantages qu'on luy offroit. Il est extrémement regreté de tous ceux avec qui il avoit quelque habitude,

& sur tout de Mr le Comte de Grignan qui l'honoroit de son estime particuliere.

La mort de Mr de la Terriere, de la Maison de Charreton, a esté suivie de celle de Madame la Marquise de Forbois, de cette mesme Maison. Elle estoit Fille de Mr le Présidẽt Charreton, qui depuis pres de cinquante-quatre ans, rend la justice dans le Premier Parlement de France avec une aprobation universelle; & Sœur de Mr Charreton de la Douze, Avocat General des

Eaux & Forests, & de Mes-dames le Boultz & de Bazoges-Hilerin, celle-là Femme d'un Maistre des Requestes, & celle-cy du Sous-Doyen de la Cinquiéme Chambre des Enquestes. Elle avoit esté mariée à Mr le Marquis de Forbois, d'une ancienne Maison qui tire son origine d'Ecosse, où elle a donné plusieurs Admiraux & Viceroys à ce Royaume. Jacques I. Roy d'Ecosse qui mourut en 1437. estimoit particulierement Pierre de Forbois, & luy en donna d'é-

clatantes marques par les grands Emplois dont il l'honora. Le Roy Jacques II. ſon Succeſſeur, le diſtingua auſſi par des Charges conſidérables; & quand nos Roys établirent en France la Garde Ecoſſoiſe, Jean de Forbois fut Lieutenant de la Premiere Compagnie qui entra à leur ſervice. Cette Charge qui l'attachoit en ce Royaume, le fit réſoudre à s'y établir, & y ayant pris une Alliance conſidérable, il y laiſſa des Enfans dont eſt deſcendu le Gendre de M[illegible]

le Préſident Charreton.

Les Vers qui ſuivent, ſont la ſeule conſolation qui ſoit demeurée à ceux qui pleurent Mademoiſelle de Frault morte à l'âge de quinze ans, & déja fort eſtimée pour ſa vertu, ſon eſprit, & ſa beauté. Ces avantages eſtoient ſoûtenus de cinq cens mille livres de bien. Elle avoit de la Naiſſance, & eſtoit Fille d'un Conſeiller au Parlement de Toulouſe. Mr Ranchin, dont les Ouvrages ont un caractere de politeſſe qui les diſtinguent toûjours, n'a

pû apprendre sa mort sans marquer l'estime qu'il faisoit de ses belles qualitez. Voicy de quelle maniere il s'en explique.

## A LA MEMOIRE DE LA JEUNE MELITE.

*CEs jours passez, dans le brillant sejour*
*Où regnent la Paix & l'Amour,*
*Dieu qui vouloit pour chanter ses loüanges,*
*Augmenter le nombre des Anges;*
Allez, *dit-il,* Esprits légers,
Partez, fideles Messagers,
Anges, courez la terre & l'onde,

Et cherchez dans tout le bas
monde,
Ce qu'il a de plus beau, de plus
fin, de plus doux,
Et de plus digne enfin de châter
avec vous.
Choisissez, pour m'offrir tous
les attraits ensemble,
Une Beauté qui vous ressẽble,
Qui brille cõme un Chérubin,
Qui brûle cõme un Séraphin,
Mais qui brûle des saintes
flâmes
Dont mon amour nourrit les
belles Ames,
Qui foit un Ange en terre, &
vive en ces bas lieux
Comme vous vivez dans les
Cieux.

*Les Anges, du Ciel descendirent,*
*Et sur la Terre se rendirent;*

*Le bruit eſtoit alors en tous lieux*
*répandu*
*Des appas, de l'eſprit, des vertus,*
*du mérite*
*De l'illuſtre & ſage Mélite.*
*Par les Anges ce bruit fut bientoſt*
*entendu,*
*Ils volerent d'abord vers l'illuſtre*
*Mortelle,*
*Et la voyant & ſi douce & ſi belle*
*Il jugerent ſoudain au fidelle Por-*
*trait*
*Que leur Dieu leur en avoit fait*
*Que c'eſtoit l'aimable Héroïne,*
*Déja ſainte, & déja divine,*
*Que le Ciel deſtinoit au glorieux*
*employ*
*De chanter avec eux des Hymnes*
*leur Roy.*
*Dés ce moment cette Troupe fidelle*
*Se tint attachée aupres d'elle;*

*Ces Gardes immortels l'assisterent*
*toûjours*
*De leur infaillible secours,*
*Et d'une douce voix, par son cœur*
*entenduë,*
*L'assurerent qu'au Ciel elle estoit*
*attenduë.*
*Son ame alors se hasta de partir,*
*Avec le zele & la foy d'un Martyr.*
*Elle quita son corps, les Anges l'em-*
*porterent,*
*Et sur un Trône d'or dans le Ciel*
*la placerent.*
*Là, cet Ange nouveau de son corps*
*dégagé,*
*Aux autres Anges aggregé,*
*Mesle sa voix au concert magni-*
*fique*
*De l'eternelle & celeste Musique,*
*Avec les Esprits saints de gloire*
*environnez,*

*Avec les Martyrs couronnez,*
*Avec les Saintes glorieuſes,*
*Au premier rang des Vierges lumi-*
*neuſes.*
*Mortels, ne pleurez pas ſa mort,*
*Ce n'eſt qu'un changement de ſor*
*Dieſme dãs ſon ſort rien ne chãg*
*Elle eſt, comme elle eſtoit, un Ang*

Quelque réſolu qu'on ſoit de ne point aimer, il eſt dangereux de voir trop ſouvent ce qui eſt aimable. L'Hiſtoire qui ſuit en eſt un exemple. Un Cavalier d'un fort grand mérite vivoit tres conſideré dans une des plus galantes Villes de France. Comme il eſtoit fait pou

es plaisirs, toutes les Belles
e recevoient agreablement,
& on ne comptoit pour Par-
ties divertissantes que celles
qu'il prenoit le soin de mé-
nager. Il avoit ce tour d'es-
prit insinuant qui est si pro-
pre à gagner les cœurs; &
s'il eust voulu donner le sien,
il ne l'auroit pas offert inu-
tilement; mais soit qu'il crai-
gnist de s'engager, soit que
le charme qui devoit l'assu-
jetir luy fust encor inconnu,
il debitoit des douceurs par
tout, & quelques avances
qui luy fussent faites, on ne

pouvoit réüſſir à luy faire
prendre de l'attachement.
Son indiférence pour tant
de Belles qui n'en mar-
quoient point pour luy, fai-
ſant un jour l'entretien d'u-
ne grande Compagnie, une
fort aimable Perſonne qui
s'y trouva, dit en plaiſan-
tant, qu'il falloit qu'on s'y
priſt mal, & que pour peu
qu'une Dame euſt de mé-
rite, elle eſtoit toûjours ai-
mée au dela de ſes ſouhaits.
Ce fut une eſpece de défy
pour le Cavalier. Il ſçeut ce
que la Belle avoit dit de luy,

& ſans autre veuë que celle de ſatisfaire ſa vanité, il crût qu'il y alloit de ſa gloire de luy donner de l'amour. Il l'entreprit, & ayant trouvé accés chez une Parente qu'elle voyoit fort ſouvent, il s'y rendit aſſidu. La Belle ne fut pas fâchée de l'y rencontrer. C'eſtoit une conqueſte importante à faire, & par le meſme principe de vanité, elle ſe mit en teſte d'en venir à bout. L'eſpérance du ſuccés la pouvoit flater. C'eſtoit une Brune claire, d'une taille médiocre,

mais tres-bien prise. Elle avoit les yeux noirs & pleins de feu, la bouche admirable, un enjoüement naturel, & ce vif je-ne-sçay-quoy qui charme encor plus que la beauté. Comme ils avoient tous deux le mesme dessein, ils mirent également tous leurs soins à inspirer ce qu'ils se croyoient certains de se garantir de prendre. Le Cavalier prévenoit tous les desirs de la Belle, & la Belle recevoit les complaisances du Cavalier avec des honnestetez

que rien n'égaloit. Quoy qu'ils se visſent souvent, rien ne leur estoit suspect, parce qu'ils avoient chacun leur but, & que s'aveuglant sur le péril où ils s'exposoient, ils n'avoient devant les yeux que le triomphe qu'ils cherchoient à remporter. Cependant ils hazardoient d'autant plus, que l'envie de l'acquérir leur faisoit faire parade de tout leur mérite, & qu'en ayant beaucoup l'un & l'autre, il estoit difficile qu'ils le connuſſent, sans s'estimer plus qu'ils ne

vouloient. Ils ne s'eſtoient encor apperçeus de rien, & ſe répondant toûjours d'eux-meſmes, malgré la ſenſible joye qu'ils avoient en ſe voyant, ils ne l'imputoient qu'au plaiſir ſecret d'avoir réüſſy à ſe faire aimer, quand un mois d'abſence les fit reflechir ſur ce qu'ils ſentoient. Le Cavalier, que quelque embarras d'affaires contraignoit à s'éloigner, partit fort content de luy. Il s'applaudiſſoit de ſa conqueſte, & perſuadé d'eſtre toûjours libre, il ſe préparoit à en

faire de nouvelles dans les lieux où il alloit, mais il reconnut bientoſt que ſon cœur l'avoit trahy. On eut beau luy donner des connoiſſances. Il ne vit rien qui luy paruſt approcher de la Belle à qui il croyoit ne déplaire pas. Les plus jolies choſes dites par une autre bouche, n'avoient pour luy aucun agrément, & au milieu des plus agreables Compagnies, il ſe trouvoit ſeul, parce qu'eſtant toûjours occupé de la meſme idée, il s'abandonnoit à ſa reſverie,

& ne prenoit preſque point de part aux divertiſſemens qu'on luy procuroit. Surpris de ce changement, il en découvrit la cauſe, & ſe faiſant une honte d'avoir eſté pris en cherchant à prendre, il ſe voulut arracher à la paſſion qui le maîtriſoit. Il n'oublia rien pour y réüſſir. Il fit des Parties de Jeu. Il en fit de Promenade; & ſe contraignant à debiter des douceurs aux Belles, il crût ſe remettre dans l'indépendance où il s'eſtoit veu; mais le Jeu le

faiſoit reſver plus fortement. La Promenade ne l'éloignoit point de ſa chere Abſ nte ; & s'il faiſoit le galant, les paroles luy manquoient dés qu'une réponſe ſpirituelle l'engageoit à repliquer. Ses précautions allerent plus loin. Sçachant combien le commerce de Lettres augmente l'amour, il s'obſtina à ne point écrire, & par cette violence qu'il ſe fit, il mit ſon cœur en état de profiter du ſecours que l'abſence luy offroit. Rien ne fut capable d'en bannir

la Belle. Il l'aima toûjours en dépit de luy, & l'envie de la revoir luy ayant fait accepter des conditions desavantageuſes pour ſortir plutoſt d'affaires, il retourna aupres d'elle avec une joye qui ne ſe peut concevoir. La Belle de ſon coſté avoit mal paſſé ſon temps. Dés qu'elle ne vit plus le Cavalier, elle trouva qu'il manquoit quelque choſe à tous ſes plaiſirs; & l'inquiétude que luy cauſa ſon abſence, luy ayant ouvert les yeux ſur l'engagement qu'elle avoit pris, elle

fut inconſolable de ſe voir la Dupe de ſa prétenduë fierté. Outre le chagrin d'aimer malgré elle, le ſilence que gardoit le Cavalier luy faiſoit tout craindre. Il luy donnoit lieu de croire que ſes complaiſances n'avoient eſté qu'un amuſement, & que s'il avoit paru s'attacher à elle plus qu'à aucune autre, il n'eſtoit pas moins ce Galant univerſel qui s'accommodoit de tout, qui oublioit en ne voyant plus, & qui n'en contoit que par habitude. Comme ils s'eſ-

toient veus chez ſa Parente
elle luy fit confidence de
ſentimens de ſon cœur
Cette Parente les ſçavoit
mieux qu'elle. Elle avoit
connu aux empreſſemens de
l'un & de l'autre, que leur
commerce eſtoit de l'amour.
Tout parloit dans les ſoins
du Cavalier. Cependant elle
ne ſçavoit qu'oppoſer à ſon
ſilence. Il ſembloit l'effet
d'un cœur dégagé, & il s'a-
giſſoit de voir de quelle ma-
niere on le recevroit à ſon
retour. Apres qu'elles eu-
rent longtemps raiſonné en-

ſemble, il fut arreſté que la Belle ſeroit invisible pendant quelques jours. C'eſtoit le party le plus ſeûr à prendre. Les devoirs que le Cavalier luy avoit rendus, avoient aſſez éclaté pour ſauver ſa gloire. S'ils eſtoient feints, elle témoignoit n'avoir voulu que s'en divertir, en refuſant de le voir; & s'il eſtoit veritablement touché, ce refus devoit redoubler ſa paſſion, & luy en faire donner les plus fortes marques. Tout ſe paſſa comme on l'avoit réſolu. A peine le Ca-

valier fut-il arrivé, qu'il cou-
rut chez la Parente. Elle plai-
ſanta ſur l'humeur tranquile
qui luy laiſſoit oublier les
Gens, & joüa ſi bien ſon
rôle, qu'en feignant de l'ap-
prouver, elle luy perſuada
en meſme temps que dans
ſon abſence la Belle s'eſtoit
toûjours divertie, ſans qu'-
elle euſt trouvé le temps de
ſonger à luy. Il s'en plaignit
en Amant paſſionné, & ne
pouvant garder ſon ſecret,
il fit connoiſtre à la Dame
tout ce qu'il avoit ſoufert
depuis ſon éloignement. La

Belle avertie de tout, goûta pleinement la douceur de ſon triomphe. Elle avoit lieu d'en eſtre contente, & pour ſon amour, & pour ſa fierté. Le Cavalier eut pourtant beau faire. Trois jours ſe paſſerent ſans qu'il la puſt voir. Divers prétextes luy fournirent des raiſons pour demeurer aupres de ſa Mere, & ce fut par cette épreuve qu'elle s'aſſura plus fortement de l'entier pouvoir qu'elle avoit ſur luy. Enfin ils ſe virent, & quoy que la Belle euſt réſolu de ſe tenir

dans un enjoüement qui luy marquaſt grande liberté de cœur, il s'expliqua d'une maniere ſi tendre, qu'il la força de ſe déclarer. C'eſt un détail où je n'entre point. Je vous diray ſeulement que s'eſtant fait l'aveu réciproque de leur deſſein, quand ils avoient commencé à ſe connoiſtre, ils avoüerent tous deux que les plus indifférens avoient leur moment fatal. Il falut ſe ſéparer, & ils ne ſe quiterent qu'apres mille proteſtations de s'aimer juſqu'au tombeau. Leur

passion augmenta toûjours, & tout leur bonheur dépendant de s'épouser, il fut question d'agir dans les formes. La Belle qui gouvernoit l'esprit de sa Mere, la mit aisément de son party. Il ne restoit plus qu'à gagner son Pere. C'estoit un vieux Medecin, qui ayant toute la pratique du Païs, avoit amassé de grandes richesses. Sa Fille estoit sa seule Heritiere, & le Cavalier n'estant qu'un Cadet, rendoit le party fort inégal du costé de la Fortune. Ce

qu'on craignoit, arriva. Le
Medecin qui avoit ſes veuës,
ne voulut point entendre
parler du Cavalier, & fit à
la Belle de ſi expreſſes dé-
fenſes de le voir, que deſeſ-
perant de le fléchir, elle ſe
trouva dans un état déplo-
rable. Sa douleur n'eut point
de bornes, & de la maniere
qu'elle parut peinte ſur ſon
viſage, il fut aiſé de con-
noiſtre combien ſon cœur
en eſtoit ſaiſy. Elle vit encor
le Cavalier trois ou quatre
fois; mais ſa veuë ne faiſant
que l'affliger, elle le pria de

n'exiger plus une complai-
ſance qui luy eſtoit inutile,
& qui ne ſervoit qu'à leur
faire mieux ſentir la triſte
neceſſité de ne ſe plus voir.
Quelques jours apres, elle
tomba dans une langueur
qui fit craindre pour ſa vie.
Le Medecin en fut alarmé,
& jugeant de la cauſe de ſon
mal par l'inutile eſſay des
Remedes, il fut obligé d'em-
ployer le ſeul qui eſtoit ca-
pable de la guérir. Vous ju-
gez bien que ce Remede
ne fut autre choſe que de
promettre à la Belle d'ap-

prouver l'amour du Cavalier. Il n'avoit peut-eſtre pas tout-à-fait deſſein de tenir parole. Voicy ce qui acheva de le toucher. Un de ſes Confreres traitant un Malade réduit à l'extremité, luy envoya demander ſon heure, pour le conſulter luy & deux autres ſur des accidens qui l'embaraſſoient. Le Malade eſtoit juſtement le Cavalier. Il avoit ſçeu le péril où eſtoit la Belle, & cette nouvelle affliction jointe à ſes autres ſujets de chagrin, l'avoit ſi fort accablé, qu'on

employoit

employoit inutilement à le
ſecourir les plus grands Se-
crets de la Medecine. Il fut
fort ſurpris de voir arriver le
Pere de ſa Maiſtreſſe, qu'il
ne ſçavoit pas qu'on euſt
appellé. Son viſage s'enflâ-
ma, & à l'agitation de ſon
poux, il n'y eut aucun des
Conſultans qui ne recon-
nuſt que l'accés du mal de-
venoit plus violent. Les trois
premiers dirent quantité de
grands mots Grecs qui ne
concluoient à rien. Le vieux
Medecin parla le dernier. Il
dit que l'abatement de l'ame

cauſoit fort ſouvent celuy du
corps, & que connoiſſant à
diverſes marques que la ma-
ladie du Cavalier venoit du
refus qu'il avoit fait de luy
donner ſa Fille pour Femme,
il le prioit de chercher à ſe
guérir pour recevoir de ſa
main le prix que méritoit
ſon amour. Un changement
ſi peu attendu parut incroya-
ble au Cavalier. Il fut quel-
que temps muet de ſurpriſe,
& il euſt douté de ſon bon-
heur, ſi de nouvelles pro-
meſſes du vieux Medecin,
& les viſites qu'il continua

de luy rendre avec un soin tout particulier, ne luy eussent répondu de la sincérité de ses sentimens. Le Malade fut guéry en douze jours, & revit la Belle avec des transports de joye que les seuls Amans peuvent concevoir. L'affaire estoit dans ces termes, quand on m'a mandé les circonstances que je vous apprens. Comme toutes les Parties estoient d'accord, il y a sujet de croire qu'elle a esté terminée par l'union des deux principales.

Le Roy qui donne en

tout des exemples de magnificence, de valeur, & de conduite, fait également éclater ſa pieté dans les jours que les Myſteres de la Religion rendent ſolemnels. La maniere dont ce Grand Prince paſſa celuy de la Pentecoſte, en eſt une preuve. Il fit ſes devotions, toucha les Malades, & entendit le Sermon du Pere Hubert de l'Oratoire, qui preſcha avec ſon ordinaire ſuccés. Le Jeudy, jour de la Feſte Dieu, Sa Majeſté aſſiſta à la Proceſſion de la Paroiſſe, où

Elle ſe rendit ſur les dix heures. Monſeigneur, Monſieur, Monſieur le Duc, Monſieur le Prince de Conty, & Mr le Prince de la Roche-ſur-Yon, marchoient devant Elle. Mr le Cardinal de Boüillon, Grand Aumônier de France, eſtoit à ſa droite. Mr le Cardinal de Bonzy, Grand Aumônier de la Reyne, eſtoit auſſi à la droite de cette Princeſſe, derriere laquelle marchoiét Madame la Dauphine, Madame, Madame de Guiſe, & Madame la Princeſſe de

Conty. Pres de quatre mille aunes de Tapiſſeries de la Couronne tenduës dans toutes les Courts du Chaſteau, furent admirées. On en avoit encor reſervé d'autres, mais moins belles, pour mettre à la place de celles-cy en cas de pluye. La Proceſſion alla à un Repoſoir qu'on avoit fait dans la Court des Fontaines. Il eſtoit d'une beauté ſurprenante. Un tres-grand nombre de Vaſes, de Girandoles, & de Candelabres, faiſoit une partie de ſes ornemens. Il

y avoit de ces Guéridons d'argent de Sa Majeſté, qu'on appelle Giganteſques, à cauſe de leur exceſſive hauteur. Je ne vous fais point le détail des autres Richeſſes qu'on y voyoit. Je les ay déja marquées, ainſi que les noms de toutes les Tentures de Tapiſſeries, dans une de mes Lettres de l'année 1677. quand je vous parlay du ſuperbe Repoſoir qu'on fit à Verſailles pour la Proceſſion d'un ſemblable Jour. Pour ce qui eſt des Tapiſſeries, tout ce

qu'on en vit il y a huit jours à Fontainebleau, n'empeſcha point que les environs du Louvre, & tout le devant du Palais Royal, n'en fuſſent tendus. La plûpart de ces Tentures ont eſté faites ſur les Deſſeins du fameux M^r le Brun. Il y en avoit qui repréſentoient le Sacre de Sa Majeſté; Son Entreveuë avec le Roy d'Eſpagne Philipe IV. Son Mariage; L'Audience donnée au Cardinal Chigi Légat *à latere*; Le Renouvellement d'Alliance juré avec les Suiſſes dans l'E-

glise Noſtre-Dame ; Avec les Priſes de pluſieurs Places, où cet auguſte Monarque a commandé en perſonne. Tous les Perſonnages de ces Tapiſſeries ont eſté faits ſur le naturel avec tant de reſſemblance, qu'on ne les peut voir ſans les reconnoiſtre.

A l'égard des Divertiſſemens de la Cour, la Comédie continuë toûjours à faire un de ſes plaiſirs. Les François l'y repréſentent deux fois la ſemaine, & les Italiens une. Quoy que Madame la

Dauphine aime beaucoup
plus les Pieces ſérieuſes que
les Comiques, elle ne laiſſe
pas de goûter les naïvetez
d'Arlequin, qui ſatyriſe a-
greablement les Modes ou-
trées. Cette Princeſſe com-
mença à ſe promener à che-
val les Feſtes de la Pente-
coſte. Elle n'y avoit jamais
monté, & l'on fut ſurpris de
luy voir autant d'adreſſe &
de bonne grace dans cet
Exercice, que ſi elle s'y eſ-
toit faite de fort longue
main. Elle manioit ſon Che-
val ſans aucune peine, &

vouloit meſme galoper dés le premier jour. Toutes les Dames qui l'accompagnoient, avoient des Perruques. Elle eſtoit la ſeule qui fuſt coifée avec ſes cheveux. On en avoit fait pluſieurs boucles noüées de Rubans. Ses Filles d'Honneur faiſoient admirer leur propreté. Elle pouvoit eſtre grande, le Roy leur ayant donné dequoy ſe mettre en équipage de Chaſſe, pour ſuivre cette Princeſſe dans toutes ſes Cavalcades. Madame eſtoit de cette Partie.

Je ne vous en diray rien.
Vous ſçavez que c'eſt une
Amazone à cheval, & qu'il
eſt peu d'Hommes qui ayent
plus de vigueur qu'elle dans
cet Exercice. Madame la
Princeſſe de Conty accom-
pagnoit auſſi Madame la
Dauphine, avec le bon air
& la grace qui luy eſt ſi na-
turelle. Le Roy & Monſei-
gneur ſe promenerent avec
cette belle & galante Trou-
pe, & rien n'eſtoit ſi brillant
à voir que toute la Cour à
cheval, avec des Habits auſſi
magnifiques que bien en-
tendus.

Si Madame la Dauphine donne de nouveaux sujets d'admiration par son adresse, elle en donne tous les jours par son esprit de fort glorieux pour elle. Tout ce qu'elle dit a un tour fin qui en fait briller la vivacité; & la réponce qu'elle fit dernierement à Mr l'Archevesque de Paris qui l'avoit complimentée à la teste du Clergé, charma tout le monde. Il avoit esté auparavant chez le Roy & chez Monseigneur. La Harangue que cet illustre Prélat fit à Sa Majesté,

avoit pour ſujet le zele qu'Elle a toûjours eu pour l'intereſt de l'Egliſe.

Il n'arrive jamais rien d'extraordinaire, qu'on ne le conte fort diverſement, & qu'on n'y adjoûte des circonſtances nouvelles, ſelon que la choſe a changé de bouche. C'eſt ce qui m'oblige à vous dire en peu de mots ce que j'ay appris de certain des effets prodigieux du Tonnerre, qui ont eſté veus depuis quelques jours en divers endroits. Il y a eu aupres de Montēreau-Faut-

Yonne une maniere d'Ouragan ſi épouvantable, que tout le monde en fut ſaiſy de frayeur. On vit en l'air un tourbillon de feu de la grandeur d'un Arpent. Ce Tourbillon ſe ſépara en ſept ou huit branches, & s'eſtant jetté ſur un Village, il y foudroya ſoixante Maiſons. Ces branches ſe rejoignirent, & firent le meſme ravage en pluſieurs autres lieux des environs. Elles conſumérent quantité de petits Bateaux qui eſtoient ſur la Riviere, & un Moulin

à vent en fut emporté ſans qu'on en ait veu les moindres reſtes. Il y a eu pluſieurs Perſonnes tuées tant de la chute des Maiſons & du feu du Ciel, que par celle de la greſle, dont la groſſeur alloit au dela de tout ce qui s'en eſt jamais veu de plus ſurprenant. Elle eſtoit ſi exceſſive, que les plus petits greſlons (ſi c'eſt un mot qu'on puiſſe employer) peſoient trois à quatre livres. Ce que je vous conte, eſt ſur la foy d'un Témoin qui dit avoir veu. Une Lettre écrite icy à une

Perſonne de qualité, porte que le Chaſteau de Montaigu, qui eſt aux environs de Sezanne, a eſté auſſi entierement ruiné par le Tonnerre qui y tomba le 7. de ce mois, & que dix ou douze Maiſons ont eu le meſme malheur, ſans qu'il 'en paroiſſe aucun veſtige. Celuy qui écrit, adjoûte que le Clocher, une Cloche, & l'Homme qui ſonnoit, furent emportez à une demy-lieuë de là, ſans que cet Homme ait eu aucun mal. On le trouva la teſte ap-

puyée ſur le bord d'un Puits. Dans un autre lieu, deux Hommes ayant voulu éviter l'orage ſous un grand Buiſſon, le Tonnerre fit un petit trou au deſſous de l'oreille de l'un, & le laiſſa mort. L'autre en fut quite pour s'évanoüir de frayeur. On dit beaucoup d'autres choſes que je ne vous mande point, parce que je ne ſuis pas aſſuré qu'elles ſoient vrayes.

Vous aurez peut-eſtre déja appris la mort de M^r Fourcault, Chanoine de l'Egliſe

de Paris, arrivée le 13. de ce mois. Il eſt fort regreté de ſa Compagnie, qu'il ſervoit avec beaucoup de capacité & de zele. Il avoit eſté Secretaire du Chapitre & de l'Officialité pendant plus de dix années que nous avons veu le Siege vacant; & il s'eſtoit rendu ſi digne de l'affection de Mr Stuard, Prince du Sang Royal d'Ecoſſe, Seigneur d'Aubigny, Grand Aumônier de la feuë Reyne d'Angleterre, & Chanoine de Noſtre-Dame, que ce Prince luy réſigna pure-

ment ſa Chanoinie avant ſa mort dés l'année 1665. Il a donné la plus grande partie de ſon Bien à l'Hôpital de la Charité de Langres, où il eſtoit né. Mr l'Abbé de la Chaiſe d'Aix, Neveu du R. Pere de la Chaiſe, Confeſſeur du Roy, a eu ſon Canonicat. Je vous ay déja fait connoiſtre en d'autres Articles le mérite & l'eſprit de cet Abbé.

Si ce que je vous ay dit pluſieurs fois à l'avantage de Mr le Marquis de Chaſteauneuf, avoit eu beſoin de

preuves, j'en trouverois une des plus éclatantes dans ce qu'il a plû au Roy de faire pour luy depuis quelques jours. Vous ſçavez qu'il eſt Fils de M^r de la Vrilliere l'un des quatre Secretaires d'Etat, & qu'ayant obtenu la Survivance de cette importante Charge, il en fait les fonctions, il y a déja quelques années, avec un attachemẽt qu'on ne ſçauroit trop loüer. Sa Majeſté voulant faire voir combien elle eſt ſatisfaite de ſes ſervices, luy vient d'accorder la Penſion de vingt

mille livres, qu'Elle donne à ſes Miniſtres d'Etat. Ce témoignage d'eſtime eſt un grand éloge pour ce Marquis. Son intelligence dans les Affaires ne ſurprend point. Il a eſté Conſeiller au Parlement, & la réputation qu'il avoit déslors de développer avec une netteté admirable ce qui paroiſſoit le plus embroüillé, eſtoit une marque de ce qu'on devoit attendre de luy en d'autres Emplois. Mr de la Vrilliere ſon Pere a toûjours paſſé pour tres-habile Hom-

me. Il a eu ſur tout la gloire de ſe faire voir en toutes rencontres tres-fidelle & tres-zelé ſerviteur du Roy.

Vous avez ſouvent entendu parler des Académies Royales de Sculpture & de Peinture. Celle de Muſique éclate aſſez tous les jours; mais je croy que vous ne ſçavez pas encor qu'il y en a une de Danſe. Elle fut établie en 1661. par Lettres Patentes du Roy verifiées en Parlement le 30. Mars de l'année ſuivante. Le Sr le Petit, Imprimeur & Libraire

de Sa Majesté, en a imprimé un Livre en 1663. où avec les Lettres d'Etablissement, & l'Enregistrement qui en a esté fait, on voit les Statuts qui doivent estre observez dans l'Académie, & un Discours sur les avantages de la Danse. Ces Statuts portent que cette Académie, dont le Roy a bien voulu estre le Protecteur, & à laquelle il a donné M^r le Duc de Saint Aignan pour Vice-protecteur, sera composée des plus anciens & plus expérimentez Maistres à danser, au nombre

nombre de treize, qui auront un Chancelier. Le Sr Galand du Defert, qui a eu le premier cette qualité, estant mort depuis peu de temps, Mr le Duc de Saint Aignan a nommé le Sr de Beauchamp, l'un des anciens Académistes, pour remplir sa place. Vous sçavez qu'il est le Compositeur des Balets du Roy, & le Chef de ses Danseurs. Les autres qui composent l'Académie, sont le Sr Renauld, qui en est le Secretaire, & les Srs Defert Fils du defunt

Chancelier, Queru, de Manthe, Raynal l'aîné, de l'Orge, Piquet l'aîné, Defert l'aîné, Reynal cadet, Defert cadet, Dégan, le Chantre, & S. André.

Mr Chardin, qui avoit fait un second Voyage aux Indes, est revenu de Surate en France, en cinq mois & quatre jours, apres avoir touché & demeuré quelque temps au Cap de Bonne-Espérance pour y prendre les rafraîchissemens nécessaires. Il a moüillé à l'Isle de l'Ascension, où il a pris des Tortuës,

dont il y en a qui pesent deux cens cinquante livres, & plus. Il a apporté pour le Roy quelques Manuscrits tres-curieux, & entr'autres une Bible écrite en caractere Malabare sur des feüilles de Palmier. On prétend qu'elle estoit dans le Païs dés le temps de S. Thomas. Il en a un autre qui est enrichy de Vignetes & Figures d'or tres-particulieres de Persans & Faquirs en Vers Persiens. Il avoit passé par la Mer noire à Caffa, à Trébisonde, à la Mingrelie, &

au Païs des Circaſſes, pour venir en Perſe.

Vous aviez raiſon, Madame, de me dire que Mr le Marquis de Lannion, Capitaine-Lieutenant des Gensdarmes de la Reyne, ne pouvoit rien faire de mieux que de s'attacher, comme il faiſoit depuis fort longtemps, à la recherche de Mademoiſelle de la Mark, qui a eſté l'une des Filles d'Honneur de la Reyne, puis qu'en l'épouſant il a rencótré tout ce que la Fortune & l'Alliance pouvoient avoir de

plus engageant pour luy. Vous ſçaviez ainſi que moy, que le Roy avoit donné à cette aimable Perſonne une ſomme de cent mille livres, & vous jugiez par toutes les bontez que la Reyne a toûjours marquées pour elle, que cette Princeſſe luy continuëroit, comme elle vient de faire, ſa Penſion de trois cens Loüis. Ces avantages joints à ce qui luy revient du coſté de feu Mr le Duc de Boüillon-la-Mark, Prince de Sedan, &c. ſon Grand-Pere, ſans parler de ce qui

n'eſt pas encor écheu, ren-
doient le Party tres-conſi-
dérable. Mais ce que ny
vous, ny moy, n'avions pû
prévoir, c'eſt qu'en faveur
de ce Mariage, le Roy a
bien voulu augmenter de
deux mille écus les Apoin-
temens du Gouvernement
de Vannes, que poſſede
Mr le Comte de Lannion,
Pere du Marquis. Le mé-
rite particulier des Ma-
riez eſt ſi éclatant, qu'on
peut dire que c'eſt un Cou-
ple parfaitement aſſorty.
Outre une grande naiſſance

foûtenuë de beaucoup de Bien, Mr le Marquis de Lannion a la gloire de s'eſtre acquis l'eſtime & la conſidération du Roy, par une bravoure des plus diſtinguées. La Charge de Lieutenant des Gensdarmes d'Anjou qu'il eut d'abord, & celle de Capitaine-Lieutenant des Gensdarmes de la Reyne, dont Sa Majeſté le récompenſa apres la Bataille de Caſſel, où il donna des marques d'une valeur & d'une intrépidité admirable, font aſſez connoiſtre com-

bien ce Grand Prince eſt content de ſes ſervices. Pour Mademoiſelle de la Mark, vous ſçavez, Madame, qu'elle a tout ce qu'il faut pour faire le bonheur d'un honneſte Homme. Elle eſt tres-bien faite, & joint à une naiſſance des plus illuſtres, & à tout ce que les plus grandes Alliances peuvent donner d'avantage, une douceur ſans égale, & une conduite digne d'une Eleve de feuë Madame la Ducheſſe de Montauſier. C'eſt elle qui luy a en quelque façon

ſervy de Mere tant qu'elle a veſcu ; & apres ſa mort, chacun ſçait que Mr le Duc de Montauſier, & Madame la Ducheſſe de Cruſſol, digne Heritiere des vertus & du mérite de feuë Madame ſa Mere, ont toûjours eu pour Mademoiſelle de la Mark la meſme eſtime & les meſmes honneſtetez, n'ayant perdu aucune occaſion de parler au Roy en ſa faveur, quand ils ont veu quelque jour à luy procurer du bien. Comme Madame la Ducheſſe de Cruſſol a grande

part à ce Mariage, elle a voulu que la Nôce ſe ſoit faite dans ſon Hoſtel. On n'a rien veu à Paris depuis fort longtemps, qui fuſt ny plus magnifique, ny mieux entendu.

La Paix que nous a donnée le plus auguſte Monarque de la Terre, a eſté ſuivie par tout de Mariages illuſtres; & celuy de la Princeſſe de Dannemark qui devoit unir les deux Couronnes du Nord avant la Guerre que nous avons veu s'y allumer, vient de conſommer

ce grand Ouvrage. A ne re-
garder que les deux Roys,
on peut dire que cette Guer-
re a eſté fort glorieuſe pour
eux. Ils ont donné des Ba-
tailles, où en s'expoſant juſ-
qu'à ſe chercher l'un l'autre
au milieu de la meſlée, cha-
cun s'eſt montré digne de
l'illuſtre Sang dont il eſt
ſorty. Ils avoient tous deux
une grande réputation à ſoû-
tenir, c'eſt ce qu'ils ont fait.
Le Roy de Suede s'eſt ſi fort
couvert de gloire par la ma-
niere dont il a payé de ſa per-
ſonne, que le malheur de ſes

armes, qui avoiẽt eſté de tout temps victorieuſes, a eſté reparé à ſon égard par l'éclat de ſa bravoure. Je ne ſçay même s'il ne luy a point eſté avantageux qu'elles ayent manqué un peu de bonheur, puis qu'outre les marques de valeur qu'il a données, il a fait connoiſtre que les pertes ne pouvoient rien ſur ſon cœur; & comme la conſtance qu'on fait éclater dans les diſgraces eſt une eſpece de victoire ſur ſoy-meſme, qui n'eſt pas moins eſtimable que l'intrépidité avec la-

quelle on ſe ſignale dans les hazards, il y a raiſon de ſoûtenir que cette Guerre a eſté avantageuſe de toutes manieres au Roy de Suede. Ce que je dis de la conſtance d'un cœur que le malheur ne ſçauroit abatre, eſt un triomphe ſi glorieux, que des Couronnes en ont quelquefois eſté la récompenſe. Nous avons veu le feu Roy de Dannemark, Pere de celuy qui régne aujourd'huy, aſſiegé par les Suedois dans Copenhague. L'extrémité où il fut réduit, ne pût l'ébranler; & la

fermeté qu'il fit paroiſtre en attendant du ſecours, donna pour luy une ſi forte admiration à ſes Sujets, que les Etats s'eſtãt aſſemblez apres la Guerre finie, rendirent heréditaire au Prince ſon Fils le Royaume de Dannemark, qui auparavant n'eſtoit qu'électif. Ce fut une reconnoiſſance qu'ils crurent devoir à ſa vertu. Voyez, Madame, ſi j'ay avancé temérairement qu'il n'y a rien de plus glorieux que de réſiſter à la mauvaiſe fortune. Il eſt certain que beaucoup de Conqué-

rans qui ſont capables de vaincre, ne le ſont pas de ſuporter les diſgraces. L'Alliance que viennent de faire les Roys de Suede & de Dannemark, doit les rendre d'autant plus amis, qu'ils ont veu tour-à-tour dans leurs Etats les triſtes effets du ſort journalier des Armes, & que les vrais Braves s'aimant naturellement, ils ont éprouvé dans cette derniere Guerre que l'un ne cederoit jamais à l'autre en grandeur d'ame, lors qu'il ne s'agiroit que de leurs Perſonnes. Ces deux

Princes ne ſont pas ſeulement dignes d'eſtre eſtimez du coſté de la valeur, ils ont chacun de tres-grandes qualitez. On peut juger de celles du Roy de Suede, par la fermeté avec laquelle il enviſagea la mort, lors qu'un mal tres-dangereux fit deſeſperer de ſa vie. Je vous ay marqué dans une de mes Lettres de l'année derniere, tout ce qu'il dit dans ce triſte état. Rien n'eſt ny plus héroïque, ny plus touchant, & on ne le peut lire ſans concevoir une tres-

haute estime pour ce jeune Prince. Quant au Roy de Dannemark, il est digne par luy-mesme de la Couronne qu'il porte. Tout ce qu'il entreprend est élevé. Sa magnificence paroist jusque dans les Ambassadeurs qu'il envoye aux Testes couronnées, & elle vient encor d'éclater dans le Carrousel qu'il a fait pour le Mariage de la Princesse sa Sœur. Ce Prince commandoit l'une des deux Quadrilles qui y furent veuës. Elles estoient composées chacune de douze

Chevaliers, à la teſte deſquels marchoient douze Avanturiers, ſuivis d'un fort grand nombre de Pages, & de vingt-quatre Chevaux de main. La couleur de la Quadrille du Roy, eſtoit incarnat & blanc; & l'autre que commandoit le Prince George ſon Frere, avoit pour couleurs le blanc & le vert.

La Princeſſe de Dannemark, à préſent Reyne de Suede, a la taille avantageuſe, l'air majeſtueux, beaucoup d'agrément dans ſa Perſonne, & les cheveux

plus blonds que châtains. Elle parle tres-bien la Langue Françoiſe, & a eſté élevée par la Reyne ſa Mere, qui a pris des ſoins tous particuliers de ſon éducation. Je vous ay déja parlé de cette Princeſſe, en vous apprenant la bonté qu'elle avoit euë pour tous les Priſonniers Suedois. Elle eſt partie de la Cour du Roy ſon Frere, d'une maniere à ſe faire éternellement regreter, y ayant laiſſé des marques de ſa generoſité & de ſa tendreſſe.

Ce Mariage qui a eſté pre-

cedé depuis la Paix, de ceux dont je vous ay envoyé des Relations particulieres, a donné occasion à Mr le Givre Avocat à Provins, de faire ces Vers.

## SUR LES MARIAGES des Roys d'Espagne & de Suede, de Monseigneur le Dauphin, & de Monsieur le Prince de Conty.

*Non, jamais l'Hymenée*
*N'eut tant d'affaires à la fois*
*Qu'il en a cette année.*
*Jamais ce Dieu ne soûmit à ses loix*
*Tant de Princes & tant de Rois;*

*Mais nous verrions encor toute l'Eu-*
*rope en armes,*
*Et nos Héros dans les hazards,*
*Si l'Amour ennuyé de voir couler*
*des larmes*
*Par les cruels efforts de Mars,*
*N'eust pour les arrester employé tous*
*ses charmes.*
*C'est donc à ce grand Dieu, c'est à*
*à ses doux attraits*
*Que nous devons la Paix.*
*C'est luy qui se glissant dans le cœur*
*de nos Princes,*
*De tous ces braves Conquérans*
*A fait de nobles Soûpirans,*
*Et par cet artifice a calmé leurs Pro-*
*vinces.*
*Ce n'est pas que tout Dieu qu'il est,*
*Il n'ait en ce rencontre agy par in-*
*teresst.*
*S'il eust laissé durer la guerre,*

*Elle alloit finir ſon pouvoir,*
*Et faire ſur toute la terre*
*Régner au lieu de luy le fatal De--*
*ſeſpoir.*
*Voyez donc ſi l'Amour avoit peu*
*d'avantage,*
*D'établir le repos que l'on gouſte*
*aujourd'huy.*
*S'il n'euſt pas de Bellonne arreſté*
*le ravage,*
*C'eſtoit fait pour jamais & de nous,*
*& de luy.*
*Mais cela n'oſte rien du prix & de*
*la gloire*
*D'une telle victoire.*
*Que pour ſon intereſt, ou celuy des*
*Mortels,*
*Il ait banny les maux où Mars nous*
*précipite,*
*Nous n'en irons pas moins au pied*
*de ſes Autels*

*Rendre l'hommage qu'il mérite.*
*Là, reconnoissant ses faveurs*
*Par les vœux soûmis de nos cœurs,*
*Nous luy demanderons au nom de*
*l'Hymenée,*
*Une Posterité féconde & fortunée*
*Pour tant de Princes & de Roys,*
*Que cette année*
*Il a rangé sous ses aimables Loix.*

Je vous manday la derniere fois, que le Roy d'Espagne estoit toûjours tres-galant. Voicy le particulier d'un de ces riches Présens dont je ne vous parlay qu'en general. Ce Prince ayant esté à la Chasse, envoya à son retour sa prise à la Rey-

ne, & luy fit dire qu'afin que ce fuſt un Mets qui méritaſt mieux ſon appétit, il auroit ſoin de luy faire ſervir une Salade qu'elle trouveroit aſſez bien aſſaiſonnée. Cette Princeſſe luy renvoya pour remercîment un Habit tres-magnifique. Le lendemain on luy apporta la Salade de la part du Roy. C'eſtoit un Plat d'or, d'un ouvrage merveilleux, plein d'Emeraudes, de Rubis, de Semence de Perles & de Topaſes. Les Herbes eſtoient repréſentées par les Emeraudes,

Emeraudes; le Vinaigre, par les Rubis; l'Huile, par les Topaſes; le Sel, par la Semence de Perles; & comme les Herbes doivent l'emporter dans une Salade, il y avoit beaucoup plus d'Emeraudes que de tout le reſte. Le Préſent eſt beau; mais ce n'eſt pas aſſez d'aimer fortement, il faut eſtre Roy pour en pouvoir faire de ſemblables.

Je croy, Madame, que devant avoir d'aſſez fréquentes occaſions de vous parler de la Cour d'Eſpagne,

vous approuverez le dessein que j'ay de vous faire voir toutes les Maisons Royales qui y sont considérables, & dont vous pouvez connoistre les noms. Je commence par le Palais de Madrid, demeure ordinaire des Roys Catholiques. Cette Planche vous en montre la Structure, à le regarder par la face de l'entrée. C'est un fort grand Corps de Logis entre deux petits Pavillons, dont la couverture est en pointe de Clocher. La Façade seule en est de Pierre,

Les trois autres coſtez ne ſont que de Brique, ainſi que toutes les Maiſons des Particuliers. Quantité de Balcons de Fer y font un grand embelliſſement. Vous trouverez deux autres Faces du meſme Palais dans ma dixiéme Lettre Extraordinaire, que j'auray ſoin de vous envoyer le quinziéme de Juillet.

Il me reſte à vous parler d'un autre Préſent. Sa Majeſté qui n'en fait jamais que de proportionnez à ſa grandeur, ſçachant que le Ma-

nége & la Chaſſe, ſont des exercices où Mr l'Electeur de Baviere aime à s'occuper, luy a envoyé par Mr de Marcouville l'un de ſes Ecuyers, quatre Chevaux de la Grande Ecurie, & huit de la Petite, avec des Houſſes en broderie d'une beauté merveilleuſe. On tient qu'elles ſont de plus de vingt mille livres. Les Ecuries du Roy ne laiſſent pas d'eſtre plus remplies de Chevaux qu'elles n'ont jamais eſté. L'on y en met ſouvent de nouveaux ; & parmy ceux que l'on eſtime

le plus, on admire particu-
lierement les Chevaux de
Naples, qui ſont dans la Pe-
tite Ecurie. Ils ſe reglent ſur
la voix, & l'on eſt ſurpris de
la promte obeïſſance qu'ils
rendent à celuy qui les gou-
verne. Quoy qu'il n'y ait
rien de plus beau que la
Maiſon de Sa Majeſté, &
que ce grand Prince ait plus
de Pages, & plus de Valets
de pied, que beaucoup de
Souverains de l'Europe n'en
ont enſemble, on n'a pas
laiſſé d'augmenter le nom-
bre des Pages de la Grande

Ecurie de plus de ſoixante depuis un an. Ce n'eſt pas que le Roy en euſt beſoin; mais comme on leur montre tout ce que doit ſçavoir un Gentilhomme, Sa Majeſté a eſté bien aiſe de procurer à une partie de ſa Nobleſſe l'avantage d'apprendre ſes exercices, ſans qu'il luy en couſte rien.

Le 16. de ce mois, Mr le Duc de Verneüil, Gouverneur de Languedoc, conduiſit les Députez de cette Province à l'Audience du Roy. La parole fut portée

par Mr l'Evesque de S. Paul, avec un succés qui luy attira les loüanges de toute la Cour. Elle estoit fort grosse ce jour-là. Sa Majesté témoigna beaucoup de satisfaction de cette Harangue, & dit tout haut, apres que ce Prélat eut finy, qu'on ne pouvoit rien faire de mieux. Les Députez allerent en suite chez la Reyne, chez Monseigneur, & chez Madame la Dauphine; & les Harangues, ou plutost les Complimens prononcez par le mesme Evesque de

S. Papoul, furent trouvez également beaux. On applaudit particulierement à celuy qu'il fit à Madame la Dauphine. Il estoit tourné de la maniere du monde la plus délicate.

Vous avez veu dans mes Lettres de Fevrier & de Mars les résolutions les plus violentes qu'ait jamais fait prendre l'Amour en fureur. Ce qui est arrivé depuis quatre jours dans le Fauxbourg S. Germain, ne vous surprendra pas moins. Je ne sçay mesme s'il vous paroî-

tra croyable ; mais cette a-
veugle & inconſiderée paſ-
ſion produit tous les jours
de ſi bizarres effets, qu'il
n'y a rien de ſi extraordi-
naire qu'elle n'autoriſe. Un
jeune Homme tres-bien
fait, ayant l'air & les ma-
nieres agreables, apres quel-
ques ſoins rendus à une
Femme qui avoit peut-eſtre
quelque eſprit, mais qui par
ſon âge, & par le peu d'agré-
ment de ſa perſonne, ne de-
voit jamais ptétendre à inſ-
pirer de l'amour, en conçeut
pour elle un ſi violent, que

l'ayant pressée de le vouloir épouser, il luy offrit tous les avantages qu'il pouvoit luy faire. La Vieille, ravie de s'entendre conter des douceurs, & jugeant avec beaucoup de raison que le Sacrement changeroit l'état des choses, fut moins empressée que son jeune Amant. Elle se servit de divers prétextes pour diférer de conclure; & afin de rendre plus vive une passion dont les témoignages la charmoient, elle se feignit jalouse d'une assez aimable Personne de son

voiſinage, qu'elle prétendoit qui luy tinſt au cœur. L'Amant luy jura avec des ſermens à perſuader les plus incrédules, qu'elle l'accuſoit injuſtement. Il pleura, il ſoûpira. Ses pleurs, ſes ſoûpirs, tout fut inutile. La Dame ne relâcha rien de ſes ſoupçons, & pouſſa ſi loin l'orgueilleux triomphe de ſes charmes ſurannez, qu'elle écouta ſans s'en émouvoir la proteſtation que luy fit ſon jeune Amant de ſe tuer à ſes yeux, ſi toutes les marques d'amour qu'il luy don-

noit, ne la pouvoient satis-faire. Soit que le cas luy paruſt nouveau, ſoit qu'elle cruſt que s'agiſſant de mourir, les plus exacts à tenir parole y regardent à deux fois, elle luy laiſſa tirer ſon Epée; & il ſe l'eſtoit déja enfoncée au milieu du corps, quand elle ſe jetta ſur luy pour l'arreſter. Le coup eſt mortel, & on ne croit pas qu'il en revienne. Cependant il eſt toûjours ſi fort poſſedé de ſon amour, qu'il ne peut mourir content, ſi on ne luy permet d'épouſer

sa Belle. C'est ce qu'il demande avec des empressemens qui passent tout ce que je pourrois vous en dire.

Mr Feuret, Seigneur d'Aubigny, Conseiller au Parlement de Bourgogne, Petit-Fils de l'illustre Mr Feuret, qui a donné au Public le fameux *Traité de l'Abus*, s'est marié depuis peu avec Madame Doriau, Veuve d'un Capitaine de Cavalerie qui portoit ce nom. Elle est Fille de feu Mr Enin-Lietar, Comte de Roche, Lieute-

nant pour le Roy aux Ville & Citadelle de Châlons, & Sœur de Mr le Comte de Roche Lieutenant aux Gardes. Ce Mariage s'eſt fait à Châlons ſur Saône, où s'eſtoient rendus les Parens des Mariez. Mr Feuret Conſeiller d'Egliſe dans le meſme Parlement, & Chanoine de la Sainte Chapelle de Dijon, leur donna la Benédiction Nuptiale. Toute l'Aſſemblée, apres avoir paſſé huit jours à Châlons en diverſes Feſtes, s'embarqua dans un Bateau tout

doré, & orné de plusieurs belles Peintures qui représentoient le Mariage de Psyché & de l'Amour. Un autre Bateau suivoit, & estoit remply d'une Bande de Violons, meslez de Hautbois. Dans cet équipage, les Mariez arriverent à Lyon, & réveillerent toutes les Dames qui depuis le Carnaval sembloient avoir rompu commerce avec les Plaisirs. Pendant le sejour qu'ils y ont fait, on n'a songé qu'à les divertir. C'estoit tous les jours quelque nouvelle Par-

tie. La derniere se fit à la Clere, où Mr de Varisan Conseiller au Présidial de Lyon les régala. On avoit illuminé toutes les Allées du Jardin ; & les Dames qui estoient toutes tres-propres, avoient des Bouquets des plus belles Fleurs de la Saison. Le Repas fut d'une magnificence admirable. Il estoit à cinq Services. Il y eut en suite un fort beau Concert. Les Mariez partirent le lendemain pour retourner à Châlons, & se rendre de là à Dijon avec toute

l'Assemblée de la Nôce.

Tout le monde a esté charmé de la jeune Mariée, qui par sa beauté, par sa douceur, & par ses honnestetez, s'est acquis une estime générale.

Messire Felix Vialart de Herse, Evesque & Comte de Châlons, Pair de France, est mort dans son Seminaire, où il faisoit sa plus ordinaire résidence. Il estoit âgé de soixante & sept ans, & en avoit passé quarante dans l'Episcopat. Il a gouverné l'Eglise de Châlons avec une appli-

cation ſinguliere, & on ne
peut rien adjoûter au zele
qui luy a fait conſumer tout
ſon Patrimoine pour les be-
ſoins temporels des Peuples
qui eſtoient commis à ſa
conduite. Ses travaux con-
tinuels l'ont fait enfin ſuc-
comber, ſa ſanté eſtant d'ail-
leurs traverſée par d'aſſez
fréquentes infirmitez. Il
eſtoit Fils de Michel Vialart,
Seigneur de la Foreſt & de
Herſe, Préſident aux Re-
queſtes du Palais, & Am-
baſſadeur pour le Roy en
Suiſſe. Son Ayeul a eſté

Maiſtre des Requeſtes; ſon Biſayeul, Préſident au Grand Conſeil; & ſon Triſayeul, celebre Avocat au Parlement, puis Lieutenant Civil au Chaſtelet de Paris ſous François I. & enſuite Préſident à Mortier au Parlement de Roüen. Il y a eu de cette Famille Antoine Vialart Archeveſque de Bourges au dernier ſiecle; & dans celuy-cy, Charles Vialart, Religieux Feüillant, puis Eveſque d'Avranche, Oncle de celuy dont je vous apprens la mort. Il laiſſe un

Neveu Conſeiller au Parlement. Vialart porte d'azur au Sautoir d'or, accompagné de quatre Croix potencées de meſme.

Le zele d'un jeune Religieux Miſſionnaire à S. Lazare, a trop éclaté, pour ne vous pas apprendre ſa mort. On peut dire qu'il eſtoit entiérement penétré de l'eſprit de Dieu, & que le feu de la charité qui bruloit ſon ame, a tellement échaufé ſon corps, qu'il n'a pas eſté capable de luy réſiſter. La vivacité d'eſprit qu'il a fait pa-

roiſtre dans ſes Exhortations alloit au dela de tout ce qu'on peut attendre de ceux de ſon âge. Il n'avoit encor que vingt-deux ans & demy, & s'appelloit Mr Chaſſebras. Cette Famille a diverſes Branches. Il eſtoit d'une Cadete. Il ne reſte plus de la Branche aînée que Gabriel Chaſſebras, Seigneur du Breau; & Jacques Chaſſebras, Seigneur de Crémailles, Freres, qui ſe ſont particuliérement addonnez à la connoiſſance des belles Lettres, & aux recherches

de l'antiquité de noſtre Hiſ-
toire. Ils portent coupé de gueules ſur or à deux Soleils en chef, & une Ombre de Soleil en pointe de l'un en l'autre, qu'ils écartelent de Melun, depuis que Jean Chaſſebras, Seigneur du Breau, Capitaine de Cinquante Lanciers ſous Charles VIII. épouſa Antoinete de Melun, de l'illuſtre Maiſon des Vicomtes de Melun, & Comtes de Tancarville.

Madame la Marquiſe de Breauté, Veuve de Pierre Sire de Breauté, Marquis de

Hotot, Vicomte de Neuville, Mestre de Camp du Regiment de Picardie, tué au Siege d'Arras en 1640. est aussi morte depuis dix ou douze jours. Mr le Marquis de Breauté son Fils, a fait voir en diférentes occasions qu'il estoit digne Heritier du courage & de la valeur de ses Ancestres, qui depuis plus de quatre cens ans ont eu les premiers Commandemens dans les Armées de nos Roys. Plusieurs d'entr'eux ont versé leur sang dans le Service.

Cette Maiſon, qui eſt des plus anciennes, tire ſon origine du Chaſteau de Breauté pres S. Omer, & porte d'argent à la Quinte-feüille de gueules. La Marquiſe dont je vous parle, eſtoit Fille de feuë Madame de Fieſque, Dame d'Honneur de Mademoiſelle d'Orleans, Petite Fille de Scipion de Fieſque, Comte de Lavagne & de Breſſuire, Chevalier d'Honneur de la Reyne Catherine de Medicis, que le Roy Henry III. fit Chevalier de l'Ordre du S. Eſprit à la premiere

premiere Promotion, & Belle-Sœur de Madame la Comteſſe de Fieſque, ſi eſtimée de toute la Cour par ſes belles qualitez. La Maiſon de Fieſque porte bandé d'argent & d'azur de ſix pieces. Elle eſt tres-conſidérable dans le Royaume de Naples & à Génes, où elle a poſſedé des Terres en titre de Souveraineté. Pluſieurs Cardinaux en ſont ſortis, ainſi que la Bienheureuſe Catherine de Fieſque, qui a compoſé quantité d'Ouvrages ſpirituels dignes de

la ſainteté de ſa vie.

Vous trouverez tout ce qui regarde les Enigmes du dernier Mois, dans le di~~xiéme~~ Extraordinaire que je vous ay déja promis de vous envoyer le 15. de Juillet. En voicy deux dont vos Amies ſe divertiront à chercher le ſens. La premiere eſt de Mr Hevrard Conſeiller du Roy à Tonnerre.

## ENIGME.

*JE ſuis vieux comme le Soleil,*
*Qui ſans moy ſeroit inutile.*
*Ie régne aux Chãps comme à la Ville;*
*Auſſi n'ay-je point de pareil.*

SE

*Perſonne encor ne m'a pû ſuivre,*
*Quoy que l'on m'ait autour de ſoy.*
*Tout un grãd Peuple meurt par moy,*
*Cependant c'eſt moy qui fais vivre.*

SE

*Enfin devinez qui je ſuis.*
*Je ſuis un rien qu'on ne peut dire,*
*Que jamais on n'a pû décrire,*
*Et ſi pourtant je réjoüis.*

## AUTRE ENIGME.

*JE poſſede des Biens, & n'en ſçaurois joüir.*
*Ie ſuis de tous Feſtins, & jamais je n'y mange.*
*Quand on veut me parer, il me faut du mélange;*
*Et quand je divertis, c'eſt ſans me réjoüir.*

§2

*J'assiste aux entretiens sans pouvoi*
*les oüir;*
*Qui me fait de l'honneur, reçoit de*
*moy le change;*
*Qui me fait un affront, trouve en*
*moy qui se vange;*
*La Terre en ma faveur doit se laisser*
*foüir.*

§2

*Quand on m'habille bien, on y*
*trouve son compte;*
*Quand on m'habille mal, on en*
*soufre la honte;*
*On m'apporte, je porte; on me charge,*
*je rends.*

§2

*J'exige en ces emplois de la vicissi-*
*tude,*



Bachus Enigme.

IMPR.

*On y voit un travail exempt de laſſitude;*
*Je ne demande rien; qu'on me donne, je prens.*

*Bacchus* entre les mains des Nymphes de Nyſe, qui le nourrirent dans les Antres de leur Montagne, eſt le ſujet de la nouvelle Enigme en figure que je vous propoſe.

Mr de Louvoys eſt de retour à Fontainebleau dés le 16. du mois, apres avoir parcouru beaucoup de Païs. Vous ſçavez, Madame, juſqu'où le zele qu'il a pour le ſervice du Roy l'emporte,

& avec quelle rapidité on le voit aller, quand il s'agit des intéreſts de l'Etat. Son Voyage n'a pas tant eſté pour le beſoin qu'il avoit des Eaux de Barrege, quoy qu'elles puſſent contribuer à fortifier ſa jambe qu'il a euë rompuë, que pour voir les Travaux de quelques Places, où les grandes lumieres qu'il a ſur toutes choſes rendoient ſa préſence néceſſaire. En partant d'icy, il alla coucher à Montargis, le lendemain à la Charité, le jour ſuivant à Tarare, &

le quatriéme à Lyon, où il refusa tous les honneurs qu'on s'appreſtoit à luy rendre, s'eſtant contenté ſur toute la Route des civilitez que la bienſéance & l'honneſteté engagent toûjours à recevoir. Il mangea à Lyon chez Mr du Gué ſon Parent, Intendant de la Province. Il alla en ſuite à Beaucaire, où le Préſidial de Niſmes envoya des Députez pour le haranguer. Mr le Marquis de Vardes, & Mr l'Intendant Dagueſſeau, vinrent au devant de luy. Il a

eſté traité à Narbonne, ainſi que dans une des Abbayes de Mr le Cardinal de Bonzy, ſuivant les ordres de cette Eminence, avec une propreté, une abondance, & une délicateſſe qu'il ſeroit difficile d'exprimer. On avoit fait travailler par les mêmes ordres aux chemins les plus rompus. Il paſſa en ſuite à Salces, & de là à Perpignan, où le Parlement & les Conſuls de la Ville le complimenterent. De Perpignan, il ſe rendit à Mont-Loüis, dont il viſita les Fortifications

avec Mr de Vauban. On dit qu'on ne peut rien voir de plus beau dans toute l'Europe. Il y a haute & baſſe Ville, & Citadelle. C'eſt un travail dont la promptitude donne de l'étonnement à tout le monde. Les anciens Conquérans mettoient plus de temps à prendre de petites Places, qu'il n'en faut au Roy pour en faire baſtir de grandes. Le Gouverneur de Puycerda envoya ſon Lieutenant de Roy à Mont-Loüis, faire compliment à Mr de Louvoys ſur ſon arri-

vée, & luy offrir tout ce qui dépendoit de luy & du Païs. M^r de Louvoys le remercia fort civilement, & pria cet Envoyé de vouloir attendre juſqu'au lendemain à s'en retourner, afin qu'il viſt la Reveuë qui ſe devoit faire. L'Envoyé s'en excuſa. S'il fuſt demeuré, il euſt veu de belles Troupes. Elles ſurprirent tous ceux qui ſe trouverent à cette Reveuë, quoy qu'ils fuſſent préparez à ne voir que des Gens de bonne mine, & tres-bien entretenus. De Mont-Loüis, M^r de

Louvoys alla à Sainte Co-
lombe, & de Sainte Colombe
à Mirepoix, où le Marquis
de ce nom le traita ſplendi-
dement. Le lendemain, il
vint dîner à Rieux chez Mr
l'Eveſque, où Mr Foucaut
Intendant de Montauban,
le reçeut à un quart de lieuë
de ſon Département. Le
meſme jour, il alla coucher
à S. Gaudens en Nébouzan,
chez Mr l'Eveſque de Co-
minge. On n'y compte que
quatorze lieuës du Païs, mais
elles en font trente-cinq de
France. Mr Foucaut qui l'ac-

compagna, avoit pris ſoin de faire accommoder les chemins de S. Gaudens, d'où Mr de Louvoys alla à Campan, & de Campan à Barrege. Ainſi ce zelé Miniſtre a eſté le long des Pyrenées depuis une Mer juſques à l'autre; & ce qui eſt une grande peine, il a falu qu'il ait pris ſa route par des Cols & des Défilez, où il n'y a paſſage que pour un Homme à la fois; mais la fatigue ne l'étonne pas plus que le péril. Il n'a demeuré que fort peu de jours à Barrege,

ayant préferé à ſa ſanté le plaiſir de venir ſervir le Roy.

Mr le Marquis de Segnelay a auſſi fait un Voyage à Bayonne avec la meſme vîteſſe, ayant eſté en poſte la plûpart du temps. Il ne faut pas s'étonner ſi toutes les entrepriſes du Roy ont un ſuccés ſi avantageux. Il voit par Luy-meſme tout ce qu'il doit voir, & les Miniſtres ne remettent point à d'autres, ce que ce Grand Prince confie à leurs ſoins.

J'apprens que l'Eveſché

de Châlons a eſté donné à Mr l'Eveſque de Cahors. On dit que le feu Eveſque l'avoit ſouhaité pour ſon Succeſſeur. Cela fait connoiſtre le juſte diſcernement du Roy, dont le choix a répondu aux ſouhaits d'un ſi ſaint Homme.

Je finis par une Galanterie dont un des plus grands Poëtes de l'Antiquité a fourny l'idée à Mr de Claris de Dauphiné, qui en eſt l'Autheur.

## IMITATION D'HORACE.

*CHante qui voudra les Héros*
*Couverts d'une noble pouſſiere;*
*Qu'on rende leurs Travaux*
*A ceux de Mars égaux;*
*Que Pallas ſoit ſenſible à leur vertu guerriere;*
*Ie ne chante que nos Repas,*
*Et ces jolis Combats*
*Où les ſeules bleſſures*
*Sont les égratignures*
*Que les Belles nous font, quand nous ne plaiſons pas.*

Je ſuis, Madame, voſtre &c.

*A Paris ce 28. de Iuin 1680.*

---

Le dixiéme Tome de l'Extraordinaire ſe diſtribuëra le 15. de Juillet.

## *Extrait du Privilege du Roy.*

PAr Grace & Privilege du Roy, Donné à S. Germain en Laye le 31. Decembre 1677. Signé, Par le Roy en son Conseil, JUNQUIERES. Il est permis à J. D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer par Mois un Livre intitulé MERCURE GALANT, presenté à Monseigneur LE DAUPHIN, & tout ce qui concerne ledit Mercure, pendant le temps & espace de six années, à compter du jour que chacun desd. Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Comme aussi defenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit Livre, mesme d'en vendre separément, & de donner à lire ledit Livre, le tout à peine de six mille livres d'amende, & confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le 5. Janvier 1678. Signé, E. COUTEROT, Syndic.

Et ledit Sieur D. Ecuyer, Sieur de Vizé, a cedé & transporté son droit de Privilege à C. Blageart, Imprimeur-Libraire, pour en joüir suivant l'accord fait entr'eux.

*Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 28. Iuin 1680.*

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE